Published under the authority of the
Hon. David E. Crombie, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1984

QS-8014-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1984
ISBN 0-662-53416-6

©Minister of Supply and Services Canada

I am pleased to present the report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year 1983-1984. Although I was not minister during this time, I am aware of the many recent events which have changed the relationship of my department with Indians, Inuit and all people of the North.

The report is a permanent record of policies which were developed during the 1983-1984 fiscal year. As well, both new and former program activities are described.

With a new government, new events and new consciousness, changes can be expected to be forthcoming to bring the work of the department into line with current realities. Among the more significant changes are those which result from moves toward Indian self-government and to the evolution of government in the North.

I know all who read this report will find it an important statement.

David E. Crombie

Table of Contents

1 Departmental Profile

2 Policy Developments

13 Departmental Activities

23 Regional Surveys

Departmental Profile

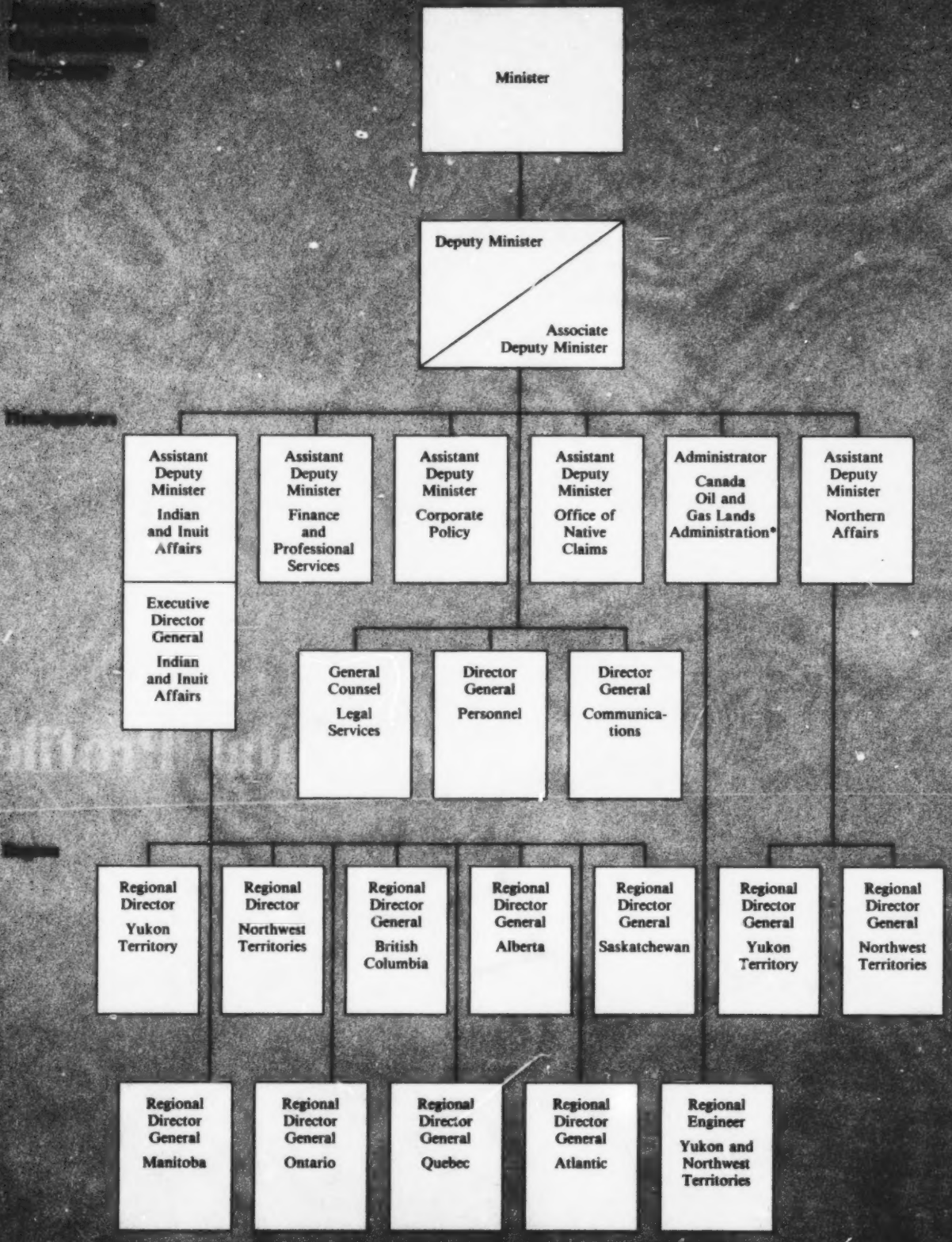
Minister
Deputy Minister
Associate Deputy Minister
Assistant Deputy Minister Indian and Inuit Affairs
Assistant Deputy Minister Finance and Professional Services
Assistant Deputy Minister Corporate Policy
Assistant Deputy Minister Office of Native Claims
Administrator Canada Oil and Gas Lands Administration*
Assistant Deputy Minister Northern Affairs
Executive Director General Indian and Inuit Affairs
General Counsel Legal Services
Director General Personnel
Director General Communications
Regional Director Yukon Territory
Regional Director Northwest Territories
Regional Director General British Columbia
Regional Director General Alberta
Regional Director General Saskatchewan
Regional Director General Yukon Territory
Regional Director General Northwest Territories
Regional Director General Manitoba
Regional Director General Ontario
Regional Director General Quebec
Regional Director General Atlantic
Regional Engineer Yukon and Northwest Territories

Financial Summary

Comparative figures of expenditures and revenues by program 1982-1983 and 1983-1984.

Budgetary Expenditures

	1982-1983	1983-1984
Operating expenditures		
Indian and Inuit affairs	$ 385 304 089	$ 395 915 930
Northern affairs	68 809 817	74 258 075
Administration	47 650 369	51 003 179
Capital expenditures		
Indian and Inuit affairs	51 169 979	67 855 147
Northern affairs	21 156 752	22 852 472
Grants, contributions and other transfer payments		
Indian and Inuit affairs	710 386 680	923 504 759
Northern affairs	390 449 575	498 058 492
Native claims	5 677 747	19 864 520
Environmental Studies Revolving Fund		Credit 1 831 628
Total	**1 680 605 008**	**2 051 480 946**

Revenues

Indian and Inuit affairs	9 938 088	9 778 696
Northern affairs	14 546 354	12 475 113
Administration	17 295 935	33 807 124
Native claims	73 987	73 987
Total	**$ 41 854 364**	**$ 56 134 920**

Non-budgetary expenditures

Loans, investments and advances		
Indian and Inuit affairs	(22 554)	75 136
Northern affairs	(11 762 163)	(10 088 736)
Native claims	13 541 753	14 918 175
Administration	31 136 206	21 582 851
Total	**$ 32 893 242**	**$ 26 487 426**

Departmental Publications

An important aspect of the mandate assigned to the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) is the department's responsibility to inform the Canadian public, as well as native people. As a complex and far-flung department, DIAND publishes a great variety of materials for differing audiences. A special effort has been made by the departmental communications branch over the past year to make such publications more accessible. A number of catalogues are now available that list and describe materials for general and specific interest groups. Any of these may be obtained by writing to:

The Department of Indian Affairs and Northern Development
Public Enquiries and Response Division
Communications Branch
Ottawa, Ontario
K1A 0H4

or by telephoning. A new toll-free across-Canada INWATS information line has been set up in the public enquiries unit in Ottawa. This number, 1-800-567-9604, is designed to assist the general public in obtaining information about the department.

Catalogues Available:

In Print

describing current publications of general interest.

Research Reports

describing research papers on specialized subjects which have been published by DIAND's research branch.

Environmental Studies Reports

listing more than 30 studies published by DIAND's northern environmental protection branch.

On Film

describing and categorizing films available on loan from DIAND headquarters in Ottawa.

Policy Developments

Policy Developments

In 1983-1984 there were major policy developments in all three broad fields for which the minister is responsible — Indian affairs, northern development and native claims.

Central to all these developments is the long-standing issue of establishing economic and legal bases for new self-governing institutions within Canada: for the North and for aboriginal people. Since its creation by law in 1966, the department has been constantly involved with the redefinition and redistribution of powers that were previously exercised largely by administrative discretion. Over time, federal administrative powers have decreased, and efforts have focused on developing new governmental structures that can fit within the broader Canadian political context.

In 1983-1984 a number of milestones in this process were reached:

- the special parliamentary committee on Indian self-government submitted its report and the government responded positively;
- the federal government tabled a proposed accord dealing with the right to self-governing institutions for aboriginal peoples;
- in the North, final agreement on the Inuvialuit claim in the western Arctic was signed;
- as a consequence of the comprehensive land claims process, the federal government moved toward implementing formula financing for territorial governments and there was further progress toward the eventual division of the NWT.

When Parliament created the special committee on Indian self-government in December 1982, there was all-party agreement. The committee was given wide-ranging terms of reference to conduct a comprehensive examination of Indian self-government.

The Assembly of First Nations was represented on the committee by an ex-officio member; the Native Council of Canada and the Native Women's Association had liaison members. The committee's report, tabled in November 1983, proposed a bold program of recommendations to establish a new relationship between the federal government and Indian people:

> ". . . that the federal government establish a new relationship with Indian First Nations and that an essential element of this relationship be recognition of Indian self-government."

To achieve this new relationship, the committee's report suggested both changes to Canada's Constitution and new legislation.

In the spirit of the report, the government developed its response, which was tabled in Parliament on March 5, 1984. Parliament accepted the overall direction of the report and indicated the government's willingness to implement a substantial majority of the committee's recommendations.

On the constitutional front, the first ministers conference held in Ottawa March 8 and 9, 1984 was highlighted by the Prime Minister's opening remarks. He expressed the federal government's readiness to include in the Constitution the right of aboriginal peoples to self-governing institutions. He tabled a draft accord that included a commitment to negotiate the nature, jurisdiction and powers of those institutions and the financial arrangements relating to them. Although the accord did not receive full provincial support, three provinces did endorse the principle of the accord.

The complex and sensitive process of negotiating settlements to comprehensive land claims of aboriginal people in Canada's North has reached successful fruition with the Committee for Original Peoples' Entitlement, which signed a final agreement. Once ratified by the membership, the agreement is to be presented to Parliament in statute form for its consideration. Upon assent it becomes law and will be constitutionally protected. In exchange for the broad but undefined aboriginal title, it will provide the 2 500 Inuvialuit of the western Arctic with a wide range of rights and benefits. In Yukon, the Council for Yukon Indians is in the process of ratifying an agreement-in-principle regarding its comprehensive claim.

These settlements will provide the essential economic base for self-reliance and self-development of the peoples concerned.

An important aspect of the two comprehensive claims that have been settled (in James Bay and in northeastern Quebec) is the establishment of structures for aboriginal government. In 1983-1984 a new secretariat was established within the department to facilitate the implementation of these agreements.

Surrounding the land claims process, a new governmental environment is emerging in Canada's North, led by northerners and supported by the federal government. It is a steady movement toward full responsible government. Consistent with this evolution, the minister announced in May 1983 that the role of the NWT deputy commissioner would be significantly curtailed and that the commissioner would relinquish his position as chairman of the NWT financial management board.

Funding territorial governments on a formula basis is another important step, which, once ratified, will increase territorial control over finances and provide a more predictable basis for planning. Division of the NWT — approved in principle — is yet another aspect. The Constitutional Alliance, funded by the federal government

for $2 207 000, has made progress on building a northern consensus on issues such as jurisdictions and boundaries that must be resolved prior to division.

The department has continued to encourage the economic and social development of the North as well as its political development. In February 1984, Cabinet approved a $130 million federal planning and research program, the Northern Oil and Gas Action Program (NOGAP), as the cornerstone of the Government of Canada's northern hydrocarbon strategy. This strategy allows northern hydrocarbon production to proceed in a phased manner by initially developing proven commercial reserves on a small-scale demonstration basis. The money approved for NOGAP will be spent over seven years beginning in 1984-1985 by six federal departments and the two territorial governments. They will promote environmental, socio-economic and technical planning and research activities in preparation for the possibility of major northern hydrocarbon production in the 1990s.

The second phase of a comprehensive northern energy strategy was approved by Cabinet in April 1983, including a detailed examination of options for the future role of the Northern Canada Power Commission (NCPC). Direct energy subsidies for federal power support, commercial power rate relief and home heating oil were continued during 1983-1984. In February 1984, Cabinet approved extension of the subsidies to the end of 1984-1985 and announced changes to the NCPC role and mandate, aimed at improving its operational efficiency and public accountability.

Departmental Activities

Indian and Inuit Affairs

As directed by legislation, the Department of Indian Affairs and Northern Development is responsible for providing the delivery of municipal and provincial-type services to status Indian and Inuit communities. This is accomplished through the Indian and Inuit affairs program within the department. Increasingly, the actual delivery of services is carried out by native communities themselves and half the total Indian and Inuit affairs program budget is actually administered by band governments. Also defined in legislation is a responsibility to assist Indians and Inuit to acquire employment and business skills.

Social Development

Education

Consistent with policies designed to promote self-government, many Indian bands today operate their own schools. Recognizing the need for improved school facilities, Indian and Inuit affairs has been funneling a large amount of capital into school construction:

1980-81	$31 192 000
1981-82	38 093 000
1982-83	42 387 200
1983-84	58 035 000

The fiscal year 1983-1984 saw nearly 7 000 Indians enrolled in post-secondary programs, compared to 1 700 a decade ago. DIAND's post-secondary education assistance program was extended to include assistance to students taking university and college entrance preparation courses; about 300 students benefitted from this initiative during the year.

Funds have been allocated for the operation of an education secretariat within the Assembly of First Nations. The secretariat, as a technical support unit, will provide overall co-ordination for the work of First Nations education authorities. Following a comprehensive review of current educational services by the secretariat, the Assembly of First Nations will make proposals for policy change and will identify areas where legislative changes are required for future development of education.

The creation of the education secretariat has enhanced opportunities for DIAND and the Assembly of First Nations to pursue co-operatively their mutual goals in education development.

On-reserve housing

In 1983, Cabinet increased the housing base budget by $22.3 million for a total of $92.9 million. As a result, the basic average house subsidy was increased by six per cent and was fully adjusted to take into account higher building costs in rural and remote areas. These funds also provided, for the first time, economic subsidies intended to partially compensate for the economic environment in which many Indian bands find themselves. Moreover, full payment for transportation of building materials to many remote areas is now being provided.

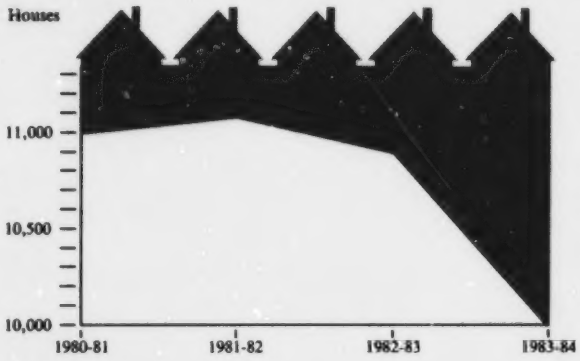

Part of this funding supports housing indirectly by providing management, planning and technical expertise at the Indian band level. It also provides for projects to demonstrate innovative but well-tested house construction and delivery techniques.

All regions made good use of Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) rural and native housing programs during 1983-1984, contributing towards 1 039 new units and renovations.

A one-time allocation of $40 million was provided in the April 1983 budget to maximize the number of new housing units and home renovations on Indian reserves. This special funding had a major effect on the backlog of needed housing, contributing to the construction and servicing of 900 houses located particularly on reserves where the economic outlook is poor — thus helping to generate economic activity not only on these reserves but in Canadian industry in general. This construction was over and above the 2 616 new units and 3 771 renovations under the regular program.

Band support funding

The total amount of money available to Indian bands across Canada for the support of band council operations, as well as for general administrative costs necessary for management of band offices and the delivery of services, doubled this fiscal year. The $38.4 million dollars, already provided by the federal government was augmented by $36.9 million, for a total of $75.3 million.

The $36.9 million represents an addition to the permanent funding for band council support. It includes an increase of $33.7 million for core and overhead expenses and a new item of $3.2 million for the employer's share of band employee benefits. Funding received by individual bands will take into account band size, populations served, the nature of programs delivered and the location of the band.

The new funding level will provide bands with enough money to run their band offices and to pay elected and appointed band officials on a scale appropriate to their responsibilities. Almost all of Canada's 573 Indian bands have assumed responsibility for providing some services directly to individual Indians on reserves. In 1983-1984, half the total budget of the Indian affairs program was managed by bands — a significant increase since 1971, when only 16 per cent of the total budget was under band control.

In the last decade, as bands have taken on the delivery of more services, the extent and complexity of band council business have grown substantially. This year, an additional $10 million, spread over two years, was approved to help support a new band management development program and para-professional training, part of a system developed over the past decade by DIAND to strengthen band management skills. The new funding continues the government's policy of transferring delivery of services for Indian people from government to Indian control.

Economic Development

Over the last year, DIAND has been involved in several initiatives whose common objective is Indian-controlled development of real economic and employment opportunities. Concerned with situations both on and off reserves, these initiatives are designed to achieve sustained economic growth and to enhance Indian self-reliance.

Indian leaders share the view that economic development and self-government are interdependent. Indian economic development is expected to underpin and make effective the responsibilities of Indian self-government, bringing with it the freedom for Indian leaders to create maximum benefit from the financial and other resources transferred to them. In particular, the establishment of Indian economic institutions should present important opportunities for the economic development process.

Resource development impacts

Cabinet granted approval in 1983-1984 for an extensive, ongoing program to deal with resource development projects which affect Indian/Inuit communities. Over the next three years, $14.5 million will be made available to Indians and Inuit to organize their participation in resource development projects, thus assisting them not only to share in the advantages presented by such development but also to minimize social and economic disruptions. The most impressive recent example of departmental funding of native participation in resource development is the Lax Kw'alaams Indian Band of Port Simpson, B.C. Here band leaders, with the help of resource development impact funding, negotiated an agreement with Dome Petroleum that will bring the band several million dollars in benefits if Dome's proposed liquefied natural gas (LNG) plant goes ahead on nearby Grassy Point. Funding ($500 000 a year), capital projects, employment and training, fisheries protection and compensation, and natural gas for the Lax Kw'alaams community are among the elements agreed to. In return, the company received what it wanted: a utility corridor through reserve land; a commitment that the band would not use its aboriginal claim as grounds for opposing the project; and band support at public hearings during the project's construction and operation.

NEED implementation and Canada Works

DIAND managed the Indian/Inuit stream of Employment and Immigration Canada's (EIC) New Employment Expansion and Development (NEED) program, whereby NEED monies were increased by converting social assistance benefits of eligible unemployed employables to form a basic wage and benefit package. Other departmental funds — capital, housing and infrastructure — were also used to create additional employment for Indians living on reserves. Under this 1983-1984 NEED program, $21.8 million helped to create 92 884 weeks of work.

In late 1983-1984, EIC Canada Works monies of $7.5 million were obtained to put in place the DIAND Employment Initiative, which will contribute to the creation of jobs for unemployed native people. By the end of March 1985, approximately 1 650 jobs are expected to be created.

Office of Native Claims

The office of native claims (ONC) co-ordinates the government's responses to submitted claims, negotiates claim settlements and advises the minister on the further development of claims policy.

Specific Claims

Specific claims are concerned with the administration of land and other assets under the **Indian Act** and with the fulfillment of Indian treaties.

Early in 1982 the government reaffirmed and strengthened its commitment to meet its lawful obligations to Indians through the resolution of specific claims. Guidelines were established and the bases of acceptance and assessment of claims and claims compensation were broadened. Since the publication of the policy booklet, *Outstanding Business*, the pace of claims activity has quickened. Where only 12 claims were settled in the nine-year period from 1973 to 1982, seven settlements were achieved in 1983-1984, with eight additional claims accepted during the year for negotiation and a dozen or so new claims filed for review.

Active negotiations of specific claims were carried on across Canada.

In the Maritime provinces, four bands were engaged in negotiations and a final settlement was reached with the

Oromocto Band of New Brunswick: terms included a cash settlement of $2.55 million in compensation for approximately 29 hectares of reserve land.

In Ontario, a total of six claims were under negotiation. In that province the normal channels of claims resolution are sometimes assisted by a tripartite resolution process co-ordinated by the Indian Commission of Ontario (ICO). One of the claims negotiated through that tripartite process was settled:

Long Lake No. 58 Band: received $192 466 in compensation for approximately 43 hectares of reserve land appropriated in the construction of a provincial highway in 1941.

In addition, *Garden River Band:* a settlement of $2.5 million was arrived at with the band council and approved by the federal government in June 1983. However, it was rejected in a band referendum in September 1983. A second vote is scheduled for late fall 1984.

In Alberta, two settlements were achieved through the specific claims process:

Blackfoot cattle claim: the fulfillment of a Treaty 7 provision, this settlement provided $1.675 million in lieu of cattle to the Blackfoot Band.

Peigan Band: an out-of-court settlement was arrived at in this claim, using specific claim criteria. It awaits ratification.

In British Columbia, three final tripartite agreements were reached with the

Squamish, Westbank and Okanagan Bands: Compensation for the three agreements totalled $10 786 198 ($9 122 572 will be paid by the Government of Canada and $1 663 626 by the province of British Columbia). In addition, the province will transfer a total of 96.73 hectares of land to the three bands.

These three claims were part of the B.C. "cut-off" lands — some 13 500 hectares of land taken, as the result of a royal commission report in 1916 and subsequently confirmed in 1920 under the terms of special legislation (without the consent of the Indians), from 22 bands in British Columbia. Under the legislation, the lands that were cut off from Indian reserves became provincial Crown land, and over the years some of these "cut-off" lands have been sold to third parties. Where this has happened, a cash compensation from the federal government has been provided as part of the settlement.

Of the 22 original claims, six have now been settled. Seven of the 16 remaining claimant bands are entitled to federal as well as provincial compensation, and monies to cover the federal portion of the compensation have been set aside until the end of the 1984-1985 fiscal year. The remaining nine bands will either have all the lands that were cut-off returned to them or will be compensated by the province for lands that are to be retained for public use. Negotiations are continuing between the bands and provincial authorities.

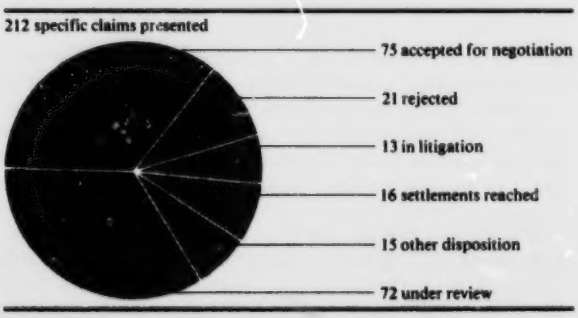

In the Prairie provinces of Manitoba, Saskatchewan and Alberta, a series of land claims known as treaty land entitlements, has been submitted. Under treaties signed from 1871 to 1908 by the federal government and Indian people in these provinces, reserve lands were to be set aside for the bands involved. In some cases, bands did not receive their full allotment of land under the treaties and have filed claims against the government. During the year

14 such claims were processed, with seven being accepted and seven rejected. To date, 30 claims have been validated in Saskatchewan, 22 in Manitoba and two in Alberta. The process of negotiating settlements of these claims was somewhat slowed in 1983-1984, as Alberta and Saskatchewan were conducting policy reviews. Meanwhile, Manitoba has been involved throughout the year in intensive negotiations with Canada and the Indian bands.

Comprehensive Claims

Based on traditional use and occupancy of land, comprehensive claims are accepted for negotiation when it can be shown that the native title has not been dealt with by treaties or other means. Negotiations on these claims involve lands, cash compensation, wildlife rights and other benefits, and may include self-government on a local basis. The settlement process includes the participation of provincial or territorial governments in negotiation of settlements where their jurisdictions are involved.

The year was marked by two outstanding events in northern claims: approval by the government, subject to claimant ratification of a final agreement on the claim by the Committee for Original Peoples' Entitlement in the western Arctic and the signing of an overall agreement-in-principle on the claim by the Council for Yukon Indians.

The office of native claims currently has a mandate to negotiate six comprehensive claims at any one time.

Inuvialuit, Western Arctic

The first comprehensive land claim in the North to reach final agreement was initialled in December 1983 by negotiators for the federal government and Inuvialuit of the western Arctic, represented by the Committee for Original Peoples' Entitlement. The terms of agreement provide for a range of benefits and rights including land, cash compensation, wildlife harvesting and management, economic measures and Inuvialuit participation on advisory boards dealing with land use planning and environmental management.

Financial compensation under the agreement has a present value of $45 million in 1977 dollars; socio-economic measures to aid the Inuvialuit in building a sound economic base include a $10 million economic enhancement fund. Through their land corporation, the Inuvialuit will receive full surface and subsurface title to approximately 11 000 km^2 of land adjacent to their six communities, along with 2 000 km^2 in Cape Bathurst, which will be held as a protected area free of industrial development. They will also receive title to a further 78 000 km^2, excluding oil, gas and mineral rights.

Council for Yukon Indians (CYI)

During 1983-1984 several major developments occurred on the CYI claim. Agreement was reached at the negotiating table on such major issues as ownership of subsurface rights under settlement lands, the relationship between a land claim settlement and the definition of constitutional rights (section 37) for aboriginal peoples, and the necessity for finality in a land claim settlement. As a result, the CYI and federal representatives initialled the overall agreement-in-principle in January 1984; Yukon territorial government representatives initialled it in February 1984. The agreement-in-principle was scheduled for review by Cabinet in April 1984 and in fact two Yukon Indian bands (Old Crow and Champagne-Aishihik) held positive ratification votes in December 1983 and January 1984 respectively. Several of the 10 remaining bands scheduled their votes for April, May and June.

Conseil Attikamek-Montagnais du Québec (CAM)

Preliminary negotiations took place between the Conseil Attikamek-Montagnais and the provincial and federal governments. These discussions centred mainly on broad principles submitted by CAM. In June and August 1983, the parties visited the majority of the Attikamek and Montagnais communities to hold information and consultation sessions.

Tungavik Federation of Nunavut (TFN)

A schedule of monthly negotiations led to the initialling of nine sub-agreements dealing with various aspects of land ownership and land management. Negotiation of various economic benefits continued, as did the federal review of a proposed wildlife agreement. Progress was made in a separate forum on the closely related question of division of the Northwest Territories.

Dene Nation/Métis Association of NWT

Negotiations on the Dene/Métis claims in the Mackenzie Valley took a significant step forward with the signing of an agreement on eligibility and enrolment, which had been an area of difficulty for several years. Negotiations also concentrated on addressing the overlapping claims between the Dene/Métis and the Committee for Original Peoples' Entitlement and the Council for Yukon Indians. As well, discussions took place on Dene/Métis proposals respecting the Norman Wells oil field.

Nishga Tribal Council

Negotiations on this claim focused during 1983-1984 on fisheries. Both the Nishga Tribal Council and the federal government presented position papers on the subject, and these papers were the basis for fruitful further discussions. As a result, areas of potential agreement have been identified and are the subject of ongoing discussions.

Northern Affairs

Above 60°, in Canada's North, DIAND plays a diverse role. Resource development, land use management and environmental protection are all included in the departmental mandate and fulfilled through the northern affairs program. Delivery of services to northerners, also a DIAND responsibility, is increasingly carried out by the governments of Yukon and the Northwest Territories, supported by transfer payments administered by northern affairs.

Resource Development

Mining

Following a one-year shutdown, United Keno Hill Mines resumed operation of its silver mine in July 1983, at a planned production rate of 1.2-1.4 million ounces per year.

Cyprus Anvil Mining Corporation, after an 11-month total shutdown, began in May 1983 a stripping program at its Faro zinc-lead-silver mine. This two-year, $50-million overburden stripping program, jointly financed by Dome Petroleum/Cyprus Anvil and both levels of government, is designed to increase the commercial viability of the mine in the long run and to cushion the socio-economic impact of mine closure in the short run. Considerable federal effort was required to bring about the reopening of the mine and re-employment of 245 people.

After a six-month shutdown, Pine Point Mine Ltd. in the NWT resumed mining and milling operations in June 1983. Financial assistance from the federal and territorial governments, together with concessions negotiated with the company's unions and suppliers, were determining factors in the reopening. Similarly, Canada Tungsten Mining Corporation reopened in November 1983 following a 10-month shutdown because of depressed tungsten prices.

Norman Wells

Construction of the Norman Wells oil field expansion and pipeline project continued according to schedule during 1983-1984. By early 1984, four drilling platforms were in place on artificial islands in the Mackenzie River, 88 wells had been drilled, and 70 per cent of the large central processing unit being built on the mainland by Esso Resources Canada Ltd. had been completed.

Through a joint venture drilling company, the Dene Nation/Métis Association of the NWT and Esso Resources Canada Ltd. entered into a two-year, $5-million contract with Esso that will place experienced management and operating personnel of native origin in the Norman Wells oil field. The company, Shehtah Drilling Ltd., with a majority of native employees, represents a major stake by native interests in the Norman Wells expansion project.

Pipeline construction began in January 1984. By the end of March 1984, about 600 km of pipe had been laid, leaving 280 km for completion in 1985.

Oil and gas

Oil and gas industry expenditures for exploration activities on Canada lands north of the 60th parallel were $795.6 million in 1983. The northern share for goods and services, exclusive of Norman Wells, was more than $60 million and northerners filled 758 jobs out of the 3 512 opportunities provided to Canadians. Industry drilled 14 new exploratory wells and made two significant discoveries — one in the Beaufort Sea and one in the High Arctic. Fifty-seven development wells were drilled in the Norman Wells expansion project.

In 1983 revenues from fees, rentals and royalties amounted to approximately $2.16 million. Norman Wells (oil) and Pointed Mountain (gas), both in the Northwest Territories, continue to be the only producing fields in the North.

Two regionally based Northern Benefits Committees were established to provide to COGLA timely and effective regional input, from federal, territorial and community perspectives, regarding northern benefits resulting from oil and gas exploration.

In early 1984, Panarctic Oils Ltd. announced its intention to develop modest quantities of high quality crude oil from the Bent Horn oil field on Cameron Island in Canada's Arctic Islands for delivery to southern markets through once-yearly (August-December) outhaul by tanker. DIAND began its evaluation of the project at that time, and it will continue throughout 1984.

Roads

A new northern roads policy was adopted in July 1983. It clearly places responsibility for road policy and planning with DIAND and recognizes the part played by the territories in maintenance of the road system and in the reconstruction of intra-territorial roads. Accompanying the policy was a plan for the completion of roads that are currently under construction, for minimal reconstruction of the North Canol Road and for planning an extension of the present road network.

Environmental Management

Environmental Studies Revolving Fund

The Environmental Studies Revolving Fund (ESRF) was established under section 49 of the **Canada Oil and Gas Act**. There are two funds: one associated with offshore activities in southern Canada (administered by COGLA) and another concerned with Canada's North (administered by DIAND's northern affairs program).

Financially supported by a system of levies on oil and gas interest owners and holders, the funds are designed to foster environmental and social studies directly relevant to oil and gas exploration or development decision-making on Canada lands. Priority subject areas are identified by the minister and study proposals are invited to address these needs.

The first round of ESRF requests for study proposals elicited 138 proposals from 89 applicants. Studies are being undertaken in such key areas as icebergs, ice scour, oil spill research and countermeasures, waves, bottom sediment transport, effects monitoring and social issues north and south. Results of the studies will be published.

Northern public review

As initiator of the Beaufort Sea Environmental Assessment Review Process (EARP), DIAND provided the panel with information requested as to its mandate and responsibilities and contributed to the review of the proponents' Environmental Impact Statement. Departmental staff participated in the general hearings held in major northern centres as well as in Calgary and Ottawa, with a senior observer attending all community and general sessions from September through December 1983. This included the closing statement for the department, which was presented at the Ottawa hearings by the minister. During the review period 1980-1983, DIAND provided $1 million in intervenor funding to northern communities, native and other public interest organizations to prepare and participate in the Beaufort Sea EARP hearings. A panel report is expected in the spring of 1984.

Public hearings sponsored by DIAND to receive public comments on proposed new placer mining guidelines were held in Yukon and the findings were made public.

During the period under review, the minister established a review group composed of representatives of the Yukon government and affected native organizations to advise him on the pros and cons of industrial development proposed for the north slope of Yukon. Acting on the advice he received, the minister postponed industrial development to allow settlement of land claims.

Northern land use planning

During 1983-1984, DIAND held discussions with both territorial governments, the Council for Yukon Indians, the Dene Nation, the Métis Association of the NWT and the Tungavik Federation of Nunavut. These resulted in draft agreements on planning principles and on the establishment and implementation of land use planning in Yukon and NWT. A separate agreement was developed with the Committee for Original Peoples' Entitlement through the land claims forum.

Other federal departments are being involved in land use planning through developing memoranda of understanding that define their roles in participating in and contributing to the planning process. A planning program covering the entire North will be implemented, with initial emphasis on areas where land and resource use pressures are greatest. Priority areas include the Beaufort Sea, Mackenzie Valley, southern Yukon and Lancaster Sound.

Social and Political Development

Co-operatives

During the year, the government demonstrated its continuing support of northern co-operatives by approving a total of $8 million over five years to assist in management, production and marketing programs. Six million dollars was provided for the training of native directors and staff to ensure that the co-operatives continued to be run by the people they serve and to build a pool of expertise and experience which can be applied to all aspects of economic development affecting native northerners. Two million dollars was approved for the implementation of new marketing strategies for arts and crafts, from which Inuit derive a substantial part of their earned income. Initiatives in this area will be closely co-ordinated with DIAND's promotion of Inuit art and artists.

Inuit art

The department continued its wide-ranging program of support and promotion for Inuit art and artists, including this year the organization of two major exhibits now travelling internationally and the presentation of a special exhibit at the Governor General's residence, Rideau Hall.

Circumpolar activities

Inuit from Greenland, Canada and Alaska took part in an Inuit Circumpolar Conference which was held in Frobisher Bay in July 1983. Several government departments, including DIAND, provided financial support, and observers from the federal and territorial governments were present at the conference. The participants' primary focus was the development of an Arctic policy to be applied jointly by Canada, Denmark and the United States for purposes of protecting the circumpolar environment and Inuit culture.

A marine environment co-operation agreement for environmental protection and scientific activities in the waters between Canada and Greenland was signed in August 1983 by both countries.

Canada Oil and Gas Lands Administration

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) was established to administer the oil and gas rights for Canada lands under the respective jurisdictions of the ministers of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources Canada. North of 60°, 'Canada lands' comprises 6.4 million km^2 in the Arctic Islands, the Beaufort Sea and the mainland territories.

COGLA is responsible for the administration of two acts: the **Canada Oil and Gas Act** (authority for oil and gas rights holdings on Canada lands) and the **Oil and Gas Production and Conservation Act** (authority for conservation of resources, drilling and other exploration, development and production operations, environmental protection and safety of workers).

On behalf of the minister of DIAND, COGLA negotiated the work performance requirements for some 20 million hectares of existing oil and gas rights and converted the rights to 52 exploration agreements in 1983-1984. This brings the total of renegotiated agreements under the **Canada Oil and Gas Act** to 79 on some 37.7 million hectares of land in the North. These new work programs should encourage industry to maintain its current levels of investment and pace of activity through the 1980s and provide northerners with training, employment and entrepreneurial opportunities.

During the 1983 calendar year, drilling activity north of 60° showed a general increase in most areas. Esso Resources Canada Ltd. drilled 57 development wells and completed four artificial islands in the Mackenzie River for its Norman Wells production expansion project. COGLA closely observed the drilling, construction and production operation, as well as the operations of production facilities related to the existing refinery and the construction of the proposed central processing facility. Elsewhere in the NWT, three exploration wells were drilled and a fourth well was spudded in the 1983 drilling season.

In the Mackenzie Delta-Beaufort Sea region, five wells were drilled in 1983. Total operating expenditures of drilling and seismic programs in this region were approximately $658 million, and almost 73 per cent, or $480 million, was spent to purchase Canadian goods and services. COGLA opened an inspection office in Inuvik to deal with increased drilling activity in that area. At the peak of activity, 2 000 Canadians were employed in drilling operations, over 620 of whom were recruited from 30 northern communities.

During the seven-month drilling season in the Arctic Islands, operators drilled five wells in 1983. A total of $74 million was spent on drilling and seismic programs. Of this, 78 per cent, or $58 million, was spent on Canadian goods and services. There was a monthly peak of 327 jobs, of which 47 were filled by Inuit hired from the communities of Pond Inlet and Arctic Bay. The remaining 190 were filled by other Canadians, recruited throughout the country.

In 1983 there were two significant discoveries. The Panarctic *et al* Cape MacMillan 2K-15 well, drilled from a thickened ice-platform in the offshore Arctic Islands, recovered gas and oil as did the Esso Pex Home *et al* Itiyok I-27 well, drilled from an artificial island platform in the Beaufort Sea.

Drilling and seismic activity in the first quarter of 1984 continued at the same pace, with eight wells completed in the NWT and three wells completed in the Beaufort. A significant discovery of gas together with liquid hydrocarbons was recovered at Esso PCI Home *et al* Tuk M-09, drilled from the mainland NWT, situated on the Tuktoyaktuk peninsula. Drilling at Norman Wells has also continued, providing for further Canadian and northern benefits.

Administration Program

Vital to the operation of the other departmental programs, DIAND's administration program provides policy direction, and advisory and support services across the department.

Finance and Professional Services

In accordance with the federal government's policy and expenditure management system, the financial management branch co-ordinated development of DIAND's operational planning framework. The branch supported the negotiation of an implementation plan for the James Bay and Northern Quebec Agreement and developed an improved formula for funding of the territorial governments.

The financial administration branch provided assistance to a number of management improvement projects involving accounting systems and implemented recommendations relating to the trust accounting and oil and gas accounting systems. It also operated and maintained the complex, department-wide financial administration systems.

A number of major management improvement projects (MIP) were co-ordinated by the management practices branch, among them a "strategic and long-range systems plan" for the department and computerized information systems for Indian land, membership and trust accounting.

During the 1983-1984 fiscal year, the management services branch designed and implemented three major electronic data processing systems to record information on trust accounting, oil and gas revenues and royalties, and land registry. The branch introduced micro-computer technology to facilitate office automation and the use of advanced software tools at both the managerial and operational levels.

The technical services and contracts branch took significant steps in 1983-1984 to improve management of the contracting process. It developed a departmental contracts manual and established a uniform process for ensuring quality control of contracts. The branch also developed a simplified project accounting system for the management of the department's capital construction program. In conjunction with the regions, implementation of the maintenance management system was expanded to cover 10 per cent of Indian and Inuit affairs' assets, and system implementation was started in the northern affairs program. Computerized asset inventory and maintenance management systems were also developed.

The branch served as project manager for the $18 million northern roads program, co-ordinated the special recovery capital projects program (composed of 16 projects worth $22 million) and the $1.4 million special employment initiatives program (33 projects).

Personnel

To gain more control over its human resources, DIAND completed in 1983 the last phase of its comprehensive human resources management structure. The department's multi-year human resource plan was the first ever produced in the public service. It completes a system that is well linked to, and fully supportive of, strategic, operational and work planning exercises. Senior managers now have better control over their human resources, especially the corporate resources (PM-5 and above). Central agencies recognize the department as a leader in the field of human resources management.

Other initiatives during 1983-1984 included:

- the establishment of a responsibility centre for affirmative action (The affirmative action team is undertaking a detailed analysis of the department's workforce and is conducting an in-depth review of employment systems to identify and eliminate systemic barriers affecting recruitment and developmental opportunities for under-represented group members (natives, women, francophones and handicapped). The affirmative action team will also be responsible for recommending temporary special measures to offset the effects of past discrimination on these groups to increase eventually their representation at all levels in the department);

- approval by the comptroller general of an implementation plan (based on recommendations from the management improvement project) on better management and improved personnel systems in the human resources field;

- the introduction of a formal policy on the management of organizational change across the department;

- an increase in the frequency of formal and informal labour management consultation meetings;

- an extensive communication program to inform employees on personnel administration matters through the departmental newsletter, *intercom*.

There was more stability throughout the department, with fewer vacancies and less need for the use of term employees. Staff turnover continued to decline: only 586 indeterminate employees left the department compared with 670 and 1 300 respectively in the two previous years. At the senior and middle management levels, turnover remained at 8 per cent compared to 16.3 per cent in 1981-1982.

The department continued to pursue active native employment and equal opportunity programs in 1983-1984. Emphasis has been placed on attaining results over the long term through training and development of natives, women, francophones and the handicapped to contribute at higher levels in the department.

The 11 native managers recruited from across Canada in 1982 were assigned responsibilities at the director level in regional offices as well as at headquarters. Extensive training and developmental assignments are preparing them for senior management positions within two years.

Communications

Mandated to promote the general public's and special interest groups' understanding of the department's policies and programs, the communications branch provides a full range of services to the operating programs. These encompass media relations, special events, public enquiries, publications, exhibits and films. At the same time, the branch is responsible for communications standards in the department, resource planning and management.

Communications focuses on:

effective internal communications to communicate departmental objectives to staff;

lines of communications with natives, northerners and other interest groups, to ensure that DIAND's objectives, policies and programs are well understood.

Among highlights in 1983-1984:

systems were defined and formalized for planning annual publishing commitments, increasing the public effectiveness of departmental publications, and ensuring that they focus on major departmental objectives;

special exhibits were mounted at the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition and Expo-Québec;

the branch organized a federal communications working group to provide information and service to the hundreds of journalists and technicians who covered the first ministers conference on aboriginal rights in March 1984;

more than 30 000 enquiries were answered by the public enquiries unit, which implemented a new, Canada-wide, toll-free telephone service and set up a public enquiries response system;

catalogues listing departmental publications were prepared for general and specific audiences so that for the first time, comprehensive information on available departmental publications is easily accessible.

Corporate Policy

The corporate policy sector is responsible for strategic planning, policy development of issues crucial to the department's mandate, intergovernmental affairs, research, evaluation and corporate secretariat services to the minister and deputy minister. In the past year it has also been assigned responsibility for co-ordinating the implementation of the two comprehensive claims agreements with the Indians and Inuit of James Bay and northeastern Quebec.

In 1983-1984, corporate policy:

played a key role in developing the government's response to the report of the special committee on Indian self-government and the subsequent preparation of "framework" legislation for Indian self-governing institutions;

participated in a major way in the ongoing constitutional process involving the provinces, aboriginal organizations and the federal government;

created the James Bay/Northern Quebec Secretariat to co-ordinate and monitor the complex and extensive agreements signed with the Cree, Naskapis and Inuit and the governments of Canada and Quebec;

prepared revisions to the **Indian Act** to remove discrimination on the basis of sex and to provide for reinstatement of persons who lost status as a result of this discrimination;

obtained recognition in federal policy of the need to promote Indian participation in the Pacific fisheries, and integrated federal fisheries policy with the negotiation of the fisheries component of B.C. comprehensive claims;

managed approximately $20 million in contributions and loans to native groups for researching, developing and negotiating claims;

obtained a very favourable report from the auditor-general concerning the progam evaluation function: "it is our conclusion that the Evaluation Branch is a viable and productive unit . . . and that evaluation reports have been used for program modification and resource allocation decisions."

In effect, there was a great deal of policy work "related to the mandate of the department" in 1983-1984 and most of it will go on as the federal government and aboriginal people continue to define the nature of their relationship. Corporate policy also plays an important co-ordinating role as policy issues arise in which broad concerns of northern development, claims resolution and Indian affairs are found to overlap.

Regional Survey

Offices of the Department of Indian Affairs and Northern Development

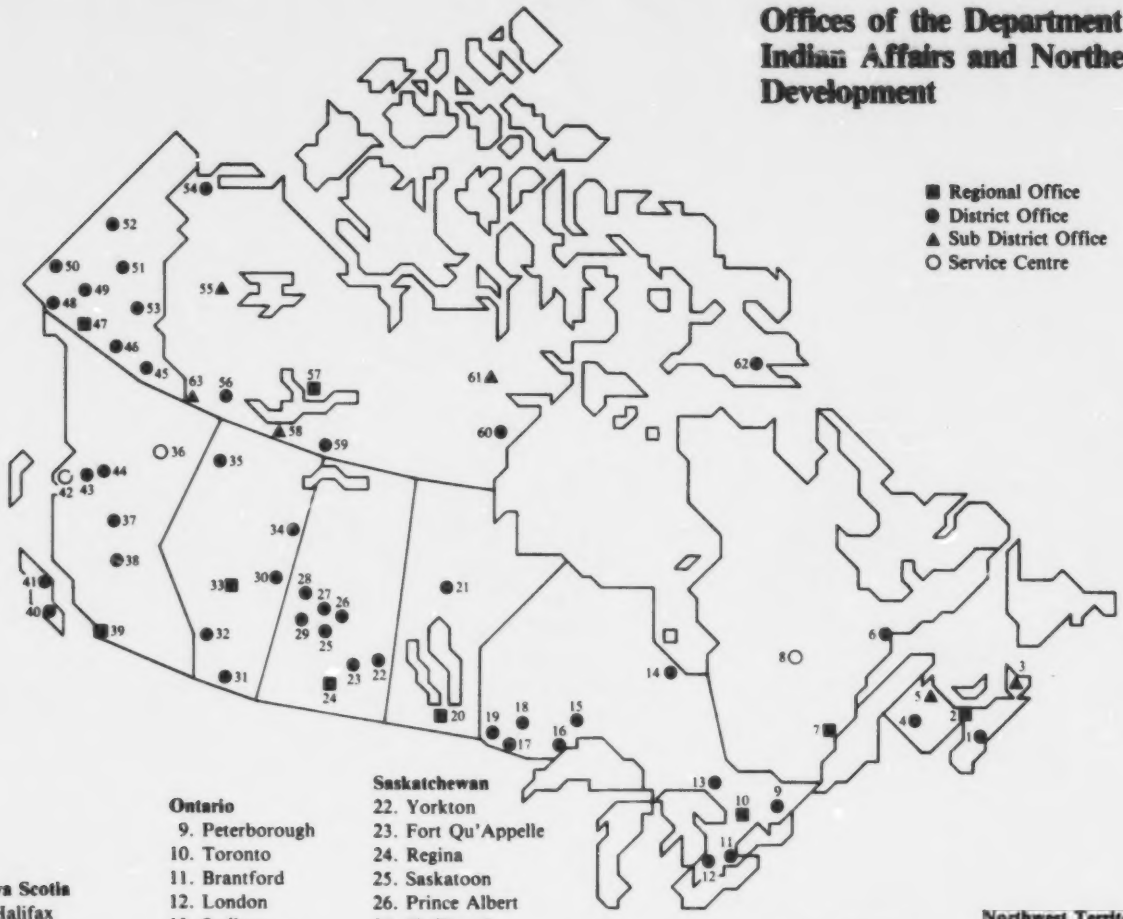

Nova Scotia
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

New Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Quebec
6. Sept Îles
7. Quebec City
8. Pointe-Bleue

Ontario
9. Peterborough
10. Toronto
11. Brantford
12. London
13. Sudbury
14. Moose Factory
15. Geraldton
16. Thunder Bay
17. Fort Frances
18. Sioux Lookout
19. Kenora

Manitoba
20. Winnipeg
21. Thompson

Saskatchewan
22. Yorkton
23. Fort Qu'Appelle
24. Regina
25. Saskatoon
26. Prince Albert
27. Shellbrook
28. Meadow Lake
29. North Battleford

Alberta
30. St. Paul
31. Lethbridge
32 Calgary
33. Edmonton
34. Fort McMurray
35. High Level

British Columbia
36. Fort St. John
37. Prince George
38. Williams Lake
39. Vancouver
40. Nanaimo
41. Campbell River
42. Prince Rupert
43. Terrace
44. Hazelton

Yukon Territory
45. Watson Lake
46. Teslin
47. Whitehorse
48. Haines Junction
49. Carmacks
50. Beaver Creek
51. Mayo
52. Dawson City
53. Ross River

Northwest Territories
54. Inuvik
55. Norman Wells
56. Fort Simpson
57. Yellowknife
58. Hay River
59. Fort Smith
60. Rankin Inlet
61. Baker Lake
62. Frobisher
63. Fort Liard

The Department of Indian Affairs and Northern Development is highly decentralized. Seventy-six per cent of departmental employees are located in regional and district offices across the country.

The regional offices are the operational link between policy generation and program delivery to the diverse groups included in the departmental mandate. These offices are instrumental in the preparation and delivery of band and community training and provide advisory services at the local level. They also play a vital role in tripartite consultation and negotiations in such major departmental concerns as native land claims, Indian band government, social and education programs, resource development impacts and environmental management. As such, regional activities are an important reflection of overall departmental direction and goals.

The department's nine regions span Canada: Yukon, Northwest Territories, British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Quebec and the Atlantic region. The Indian and Inuit affairs program has offices in all regions; the northern affairs program has offices in Yukon and the Northwest Territories; the office of native claims has an office in British Columbia.

Atlantic region

Serving 12 458 status Indians in 29 bands

Highlights

The Kingsclear Band negotiated an agreement with the New Brunswick Power Commission to provide access through the reserve for servicing New Brunswick Power Commission equipment.

Additional land was purchased, by order-in-council, to increase the Rocky Point Indian Reserve land base on Prince Edward Island.

Ten band members attended a one-week regional reserves and trusts training course.

The region's focal point for overall development was comprehensive community planning, with funding provided to 24 bands to hire staff to work in this area. An additional 21 Indian people were hired direct and through a joint effort with EIC's NEED program.

The Woodstock Indian Reserve acquired a right-of-way from the Canadian National Railway.

Ten new Indian businesses were established and 75 Indian businesses were provided with funds to maintain operations. This led to 25 person-years of employment and helped maintain another 85 person-years already established.

DIAND created 1 100 work weeks of employment for 135 students through the federal stream component of Indian Summer Canada. In addition, the NEED initiative provided funding for 8 600 work weeks for 350 persons on projects with budgets totalling $6.5 million.

Seventy people had 5 000 training days in occupational skills; 35 students received on-the-job training and mobility and placement assistance.

A federal-provincial child and family services agreement was negotiated with four Indian bands in New Brunswick and signed on May 24, 1983. This agreement established the principles for defining standards and delivery of specific services to each band.

There were 3 381 pupils enrolled in primary and secondary school programs. Of this number, 1 375 were enrolled in junior and senior high schools.

Thirty-three students completed post-secondary education studies. Sixteen students completed the Micmac teacher education program at the Nova Scotia Teachers College, Truro, Nova Scotia. An additional 40 teachers were to graduate from the University of New Brunswick in May 1984.

The region had a discretely funded budget of ($2.35 million) in Infrastructure, Operations and Maintenance (O & M). Of this, 80 per cent was administered by the bands. During the fiscal year the capital budget increased from $6 million to a final capital expenditure of $12 million. Approximately 60 per cent of the capital budget was administered by bands under capital contribution arrangements. Among 150 regional construction projects were the completion of two major schools, at Red Bank Reserve and Big Cove Reserve.

Greater representation of native people continued to be a regional priority, with particular emphasis on the middle and senior management levels. Native employment program initiatives were combined with aggressive recruitment measures, resulting in three associate director appointments.

The introduction of band support funding has helped strengthen the basic band administration staff and general band office maintenance. Funding increased from $2 346 173 to $3 582 959 for 1983-1984. A number of bands have expressed interest in the band employee benefit package for their staffs.

The major task of the Indian management development program is to provide supportive assistance to Indian band councils by strengthening their managerial capacities and skills. Funding ($124 000) has been decentralized to Indian associations to develop and co-ordinate band training courses in keeping with the principles of band management institute training.

Sixteen Indian band constables attended a six-week upgrading course at the Atlantic Police Academy, Prince Edward Island.

Quebec region

Serving 33 952 status Indians in 39 bands and 5 700 Inuit in 15 communities

Highlights

In the area of economic development, a regional reorganization was undertaken to eliminate compartmentalization of activity sectors, to combine planning resources and to provide better services to Quebec Indians and Inuit.

In this context, local committees for socio-economic development that had demonstrated their abilities were granted the status of "development organization." These committees are now responsible for project planning and implementation and for providing management consulting services to local businesses. They also prepare and submit project funding requests to the department or to other agencies.

Financial assistance was given to 92 businesses. This created 170 new jobs and helped maintain 135 existing ones. In addition, some 150 jobs were created in the forestry industry through tree-planting contracts awarded by Énergie et Ressources Québec direct to the Lac Simon, Abitibiwinni and Temiskaming Bands, and through cutting contracts awarded to the Betsiamites, Waswanipi and Restigouche Bands.

On the lower north shore, the Mingan River was purchased in order to enlarge the Mingan Reserve and to provide Indians in this band with exclusive fishing rights.

Grants were awarded to numerous projects, including the Tannerie Napess in Mingan, the outfitting operation in Domaine du Lac des Coeurs (Les Escoumins), the Compagnie de gestion (Mingan), and the trapping program, which has grown considerably in the past year.

Two other areas given emphasis in the Quebec region last year were education and occupational training: two occupational training centres were opened in March — one for the Inuit in Kuujjurapik and another for the Crees in Chisasibi. These centres will serve primarily adults and are designed to meet local needs. Both projects received departmental funding.

Another highlight in the area of training was a regional conference, held in Montreal in February 1984. Forty-five natives participated, as well as various representatives of native organizations involved in training. The region now has a budget specifically for management training courses for adults.

A provincial task force on education was created, made up of Indian and Inuit education specialists. This will enable native groups to consult with each other and to develop a province-wide policy on the material designed to suit their needs.

The Atikamekw Sipi co-ordination committee is currently involved in establishing educational programs that will meet the needs of three Attikamek reserves.

In response to requests from several native representatives in the region, the department held discussions with the Université du Québec at Chicoutimi regarding the establishment of a diploma program in recreation and physical education. Some 30 students were enrolled in these courses in the fall of 1983.

In the area of employment, 58 projects were approved that would create 880 jobs, or 429 person-years. After receiving an initial $4 114 265 grant from NEED, the region was able to obtain a total of $16 510 850 under various government programs.

Decentralization of social services is underway. Since July 1, 1983, the Kahnawake Band has administered all social services, both universal and specialized, on the reserve. The department financed two studies on the takeover of social services, one of which was conducted by the Atikamekw Sipi co-ordination committee (Attikamek reserves) and the other by the Attikamek-Montagnais Council (Montagnais reserves).

There was also considerable activity in the communications sector. Under the direction of the regional office, a working group consisting mainly of natives organized training sessions to familiarize employees with Indian culture. Two five-day sessions have already been held. In addition, an exhibit of art work by Quebec Indians toured several towns in the region.

Ontario region

Serving 74 000 status Indians in 115 bands

Highlights

In keeping with the movement toward Indian self-government and improved service delivery, the Ontario region continues to support the Ontario tripartite process. The process is unique in that it is the only formal process ongoing nationally in which ministers, Indian leaders and senior representatives of Canada, Ontario and the Indian people meet regularly to seek resolution of issues such as reserve policing, fishing and social services that affect all the parties.

The financial trust accounting system was decentralized from headquarters to the Ontario region in November 1983. With deposits totalling some $18 million, 1 600 individual accounts and 230 collective accounts are included in the decentralization. The collective accounts provide for administration of Indian band capital and revenue accounts, whereas the individual accounts provide for the safekeeping and administration of monies held for children under guardianship, the estates of deceased Indian people, incompetent persons and missing persons.

Of the 115 Indian bands in Ontario, 36 now administer their own band membership services. With computerization, participating bands will be able to store and retrieve information on band membership matters more rapidly. Computer terminals have been installed in district and regional offices, allowing users to transmit information instantaneously between offices and departmental headquarters. Five training workshops have been held for band and departmental staff on the use of the new computerized membership system.

Bands in the Ontario region built a total of 715 new housing units in 1983-1984, a noteworthy increase over the region's normal target of approximately 500 units. The additional houses were made possible by an infusion of capital funding for Indian housing announced in the federal budget of April 1983. As well, 539 major renovations were made to existing housing units. The region's allocation in 1983-1984 for housing and related services was approximately $29 million.

Community planning continues to play a significant role in the Ontario region to improve Indian living conditions and facilitate the evolution of Indian self-government. In 1983-1984, $450 000 was expended to assist Indian communities in completing their comprehensive community plans (CCP). Through the community planning process bands can plan the development of their human, physical and economic resources. In Ontario, 54 Indian communities have entered the CCP process since the program was initiated in 1981-1982. The completion of 25 community plans was anticipated by the end of March 1984.

A broad variety of employment-generating activities were carried out in forestry, Indian reserve construction and improvement of community infrastructure and services. With $30 million, a total of 4 737 short-term jobs, or 81 964 weeks of employment, were created. In addition to providing opportunities for Indian participants to gain much-needed employment and skills development, these activities establish infrastructure that will benefit Indian communities for many years, providing a climate for business development and self-sustaining growth.

The process of devolution is a continuing priority in the Ontario region. In 1979-1980, Indian bands managed 46 per cent of all programs, representing $52.4 million. By 1983-1984, 75 per cent of all programs, representing $165 million (including capital funds), was managed by Indian bands.

In response to Ontario legislation (Bill 82) which guarantees that each child shall have access to special services to enhance the educational advancement of exceptional students, the Ontario region established a regional committee to identify procedures, structures and resources to ensure that the 14 000 elementary and secondary Indian students in Ontario are given equivalent special services. The University of Western Ontario will carry out research in the areas of assessment, programming and evaluation for Indian students with special requirements.

A regional committee has been established to facilitate band control of education. Fourteen bands are already exercising direct control over their education programs, and five more are considering education take-over.

Career counselling fairs were held in the Brantford, London and Peterborough districts for approximately 2 400 Indian students, their parents and other interested adults. The regional native employment co-ordinator participated in this joint undertaking with the native employment program of the Public Service Commission of Canada, Ontario region.

Manitoba region

Serving 49 956 status Indians in 60 bands

Highlights

The Manitoba Northern Flood Agreement Office was renamed the Manitoba Resource Development Impacts Office to reflect added responsibilities for other resource development impact issues in Manitoba. This office undertook extensive consultation with other federal departments whose mandates cover some of the issues addressed in the Northern Flood Agreement, in order to:

establish a co-ordinated approach for federal programs and services on specific issues, and

ensure that all outstanding federal issues were identified and that federal options for their resolution were fully explored.

DIAND maintained its level of financial assistance to communities in their preparation of claims, and for negotiations and support staff requirements. Frequent meetings were held among the parties, with substantial progress being made in: community development activities, an evaluation of potable water delivery systems, initial selection of compensation land, compensatory construction of an arena for the Cross Lake community by Manitoba Hydro, negotiations for compensation and development in areas of traditional activity such as trapping and fishing.

Lands were transferred to Canada as reserves for the Chemawawin, Norway House, Fairford and Little Saskatchewan Bands to complete the Grand Rapids forebay agreement land exchange, the Norway House airstrip/roads exchange and the Fairford River control structure agreement. Surveys of reserves for the York Factory, Norway House and God's River Bands were carried out to enable the transfer of lands to Canada in partial fulfillment of treaty land entitlement, the Northern Flood Agreement and a band-initiated exchange, respectively.

In the capital housing program, 712 new houses and 450 renovations were completed, with a budget of $21.5 million out of a total regional allocation of $52 million. The region received Treasury Board of Canada approval for the construction of the $16.7 million Cross Lake School and design started for Bloodvein, Nelson House and God's River schools.

In February 1984, the historic wood bison re-establishment project started on the Waterhen Indian Reserve, with the arrival of 34 wood bison — the first of approximately 50 animals to be relocated to the area. The base stock will be held in a 2 300 hectare enclosure to prevent them from wandering away from the designated relocation. This project provided viable employment and economic development opportunities to the Waterhen Band and surrounding communities.

Negotiations between Manitoba, the treaty land entitlement bands and Canada continued throughout 1983-1984, to settle outstanding land entitlement for 20 bands. Advice and assistance were provided to the York Factory, War Lake and Mathias Colomb Bands in their land selection as partial fulfillment of outstanding treaty entitlement.

Significant reduction in turnover has stabilized the workforce, especially among classroom teachers in northern federal schools.

A decision was made on the placement program at the Mackay Student Residence: effective September 1, 1984, only senior high school students will be accepted in the residence. Elementary and junior high school students, who were formerly placed there, will take advantage of facilities and programs in their home communities or will be offered the alternative of home placement.

Saskatchewan region

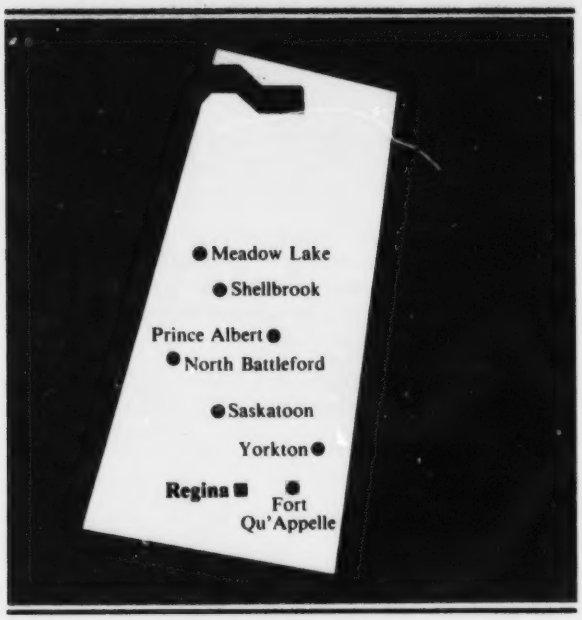

Serving 51 075 status Indians in 68 bands

Highlights

The region supported the Prince Albert, Shellbrook and Meadow Lake district chiefs' groups in their efforts to identify actions that would strengthen Indian involvement in forest management activities. Silviculture and harvesting training/activities, for example, whether on or off-reserve, could help Saskatchewan Indians reap maximum benefits both from a new Canada-Saskatchewan Forest Resource Development Agreement and from forestry development funds, regardless of source.

The engineering and architecture section carried out several studies this year. The section initiated and coordinated the development of a regional road inventory and needs assessment data base to facilitate long-range road construction and maintenance planning. Through this work, a complete inventory and classification have been established for all regional reserve roads, and a priority index with cost estimates developed for construction and reconstruction maintenance requirements.

The federal government is still committed to settlement of treaty land entitlement claims. Although few transfers took place in 1983-1984 due to lack of provincial policy, the validation process continued. The region now has 30 validated entitlements for a total of 485 640 hectares.

In August 1983 the Lebret Indian Residential School was transferred to reserve status for the Starblanket Band. The new reserve, known as Wa pii Moo-toosis (White Calf) Indian Reserve No. 83A, is located 62 kilometres northeast of Regina. This 22-hectare transfer is in partial settlement of an outstanding entitlement of 4 355 hectares the band is owed against an 1874 treaty.

A program for training house compliance inspectors/fire prevention officers was initiated at the Saskatchewan Indian Community College. Twenty-one Indian people graduated on March 16 and district chiefs have identified 15 positions intended to have a major effect on fire safety training and on the identification and correction of unsafe practices.

The James Smith Band officially opened its new $513 000 health clinic and lab (Natahowin Centre) in September 1983. The band built and will run the centre. It will provide a broad range of services, augmenting the standards of health and dental care for the people of the community and, given its location in the centre of the reserve, will make health care more accessible.

The Meadow Lake district chiefs and DIAND inaugurated three mobile education units which will travel to eight Indian schools in the Meadow Lake district. These trailers, completely equipped, are designed to provide instruction in home economics, electronics and communications. They will spend six weeks (or 30 school days) at each location, relocating six times each school year.

The Onion Lake Band opened its senior citizens centre (Pahkisimotahk) in March 1984. The self-contained building houses 19 senior citizen suites, one suite for the handicapped and one for the caretaker. DIAND contributed $240 000 toward the total project cost of $796 000. The centre is the largest of its kind in Saskatchewan.

Phase two of the Kawacatoose Education Complex (Poorman Band) was officially opened in September 1983. This second phase provides an additional 485 m^2 to the existing school facility and includes a library/resource centre, a special education room, an industrial arts room, a home economics room, a science lab and two classrooms.

Two new schools were opened in Saskatchewan — one by the Thunderchild Band in September 1983 and a second by the Poundmaker Band in March 1984.

Alberta region

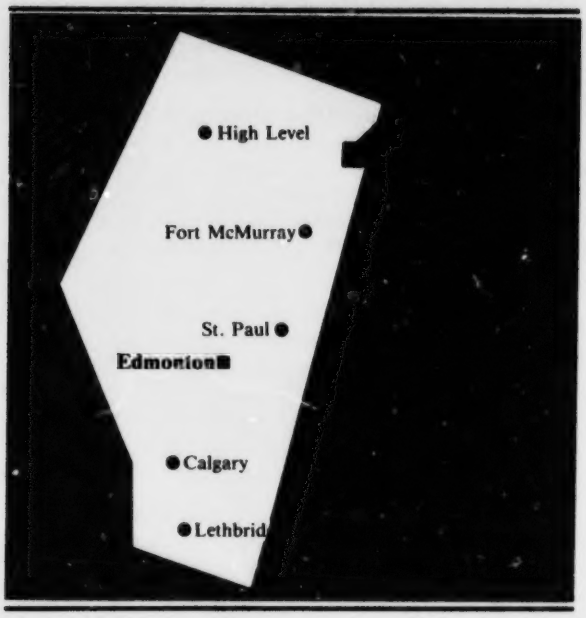

Serving 42 600 status Indians in 41 bands

Highlights

The school committee on the Alexander Reserve attended an international conference in India, where it outlined its approach to education.

The Sawridge Band officially opened its $20 million hotel in Jasper, Alberta.

Approval was given to build a $7 million school at Morley, while construction on three schools, and additions to two others were begun. Two new schools were opened.

The Peigan Crafts Ltd. opened its new building at Brocket, Alberta.

In addition to construction in the regular housing program, another 55 houses were built on Alberta reserves as a result of new funds in the federal budget.

The Kehewin Band's computerized data base on economic indicators was completed. This landmark study, funded by DIAND, is a first in Canada and may be adopted by the department for other bands across the country.

The Alexander Band opened a manufacturing plant that employs 12 people to build sofas, chesterfields and hassocks. DIAND contributed 70 per cent of the $800 000 needed to construct the plant.

The engineering and architecture division introduced computerized energy conservation systems for selected schools in the region.

A tripartite agreement on child care was signed by the Lesser Slave Lake Indian Regional Council, the province of Alberta and DIAND. The first year of the subsidiary agreement was completed satisfactorily.

The Fort McMurray Band began its recreational tourism development on Gregoire Lake. The project is partially funded by DIAND.

The Saddle Lake Band opened two group homes for children, while the Beaver Lake Band opened a detox centre. Four new fire halls were also opened.

Band staff training added several new programs: management training, principles of bookkeeping, writing for results, problem-solving and decision-making, Indian government and the law, business communications, and a course for trainers themselves.

Maintenance management systems were introduced to the Blackfoot Reserve and to Blue Quills School.

Seventeen bands received funds to prepare child welfare negotiations and proposals.

Several water supply systems and treatment plants were installed.

British Columbia region

Serving 59 543 status Indians in 195 bands

Highlights

In January 1984, the *Pacific Planning Symposium* provided an opportunity for B.C. Indian leaders and departmental managers to set joint goals and to develop plans for working together over the long term. The process, involving joint task groups on all program and policy areas, includes a reporting mechanism. The task groups' activities are being carried out in a spirit of co-operation and with respect for existing legislation and the constitutional process.

Increased subsidies were applied to on-reserve housing in 1983-1984. The region was able to distribute more than $3.6 million through the subsidy increases, called "enhancement" dollars. As well, more than $8.8 million was allocated to provide additional housing and infrastructure in the region's eight districts. B.C. bands also took advantage during the year of a course called "Training in Housing Rehabilitation Skills," developed by Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) and organized by the region. About 70 people took part in the first module, which offered training in how to inspect older dwellings and how to write specifications. The six-day sessions were held in Nanaimo, Vancouver and Prince George.

Pine Acres, the first Indian-owned and operated intermediate care facility in B.C., was opened by the Westbank Band in 1983. DIAND involvement in the project included both a loan guarantee of $923 365 and a $100 000 contribution toward construction of a septic tank system and an access road. All initial planning, capital construction and program operations were carried out by the band, including the screening process for potential residents.

Some $10.1 million of the special recovery capital projects program went to 13 B.C. bands for new or upgraded water, sewer and fire protection systems. They included:

Anahim's Flat (sewer), $775 000
Bella Coola (water and sewer), $1.5 million over two years
Blueberry River (relocation), $1.1 million over two years
Canyon City (water), $725 000
Deadman's Creek (domestic water system), $421 900
Esowista (water and sewer), $418 000
Fort Ware (water and sewer), $1.4 million over two years
Metlakatla (roads and water), $147 000
Nimpkish (recovery home), $295 000
North Thompson (domestic water system), $288 000
Sechelt (sewer), $840 000
Sliammon (water and sewer), $1 million
Tsartlip (sewer), $1.1 million over two years

Three more cut-off land claims were settled in 1983, bringing the number of settlements to six. The three most recent — with the Squamish, Westbank and Okanagan Bands — involve a total of $10 786 198 in financial compensation, of which $9 122 572 will be paid by the federal government and $1 663 626 by the provincial government.

The B.C. region was allocated $580 000 as part of the national Indian management development and training program. One element of B.C.'s allocation has been to ensure institutional development through resources to Indian management training institutes such as the Indian Training and Research Institute in Vancouver and the Native Training Institute in Merritt.

After two years of meetings and negotiations, the Lax Kw'alaams Band and Dome Petroleum Ltd. signed an agreement in 1983 that will bring the band several million dollars in benefits if Dome's proposed liquefied natural gas (LNG) plant goes ahead on nearby Grassy Point. Funding ($500 000 a year), capital projects, employment and training, fisheries protection and compensation, and natural gas for the Lax Kw'alaams community of Port Simpson are among the elements agreed to. The agreement is a major achievement for the second largest band in the B.C. region.

NWT region

Serving 8 470 status Indians in 17 bands among 45 741 northern residents

In the Northwest Territories, DIAND operates two separate regional offices — those of the Indian and Inuit affairs program and the northern affairs program — reflecting the differing mandates of the department.

Highlights

The first settlement of a comprehensive claim in Canada's North is a special highlight for the Northwest Territories: final agreement on the Committee for Original Peoples' Entitlement claim was initialled in December 1983.

In the Indian and Inuit affairs program

The national band support funding program which consolidated core funding and band overhead was implemented with an increase of 100 per cent in band administration funds. This program increased the ability of the bands to hire and maintain competent staff as well as to provide additional consultation funding on regional and national issues.

The release of the Penner report and the government's response did not have the same political impact in the NWT that it had south of 60°. The Dene of the NWT continue to negotiate with the federal government a comprehensive land claim which includes the design and implementation of institutions specific to the Dene. As well, the continuing debate and discussion in the Western Arctic Constitutional Forum include references to native self-government institutions.

The economic development task force, composed of regional representatives of Dene bands, was established to formulate Dene policies in relation to economic development agreements, megaprojects and community-based economic development.

Given the need for community development and planning which is not addressed by Norman Wells funding, the regional office undertook, with the input and support of the Dene, a research study to introduce a plan for community-based training. Completion is scheduled for April 1984.

The amalgamation of local government bodies in the western Arctic (band councils and settlement councils) has provided the focus for the development of a new community ordinance. This is currently being ratified with participation from Dene bands, the government of the Northwest Territories and the Indian and Inuit affairs program.

In the northern affairs program

An economic development agreement (EDA) was initiated to provide for $21 million over four years to enhance economic and social development in the North.

Three sub-agreements under the umbrella of the EDA were signed: domestic market development, natural resource development, and human resource development. An EDA secretariat office was established and opened officially in December 1983.

Eighty exploration agreements were negotiated with oil and gas companies.

The Northern Benefits Committee was created by the minister to identify and monitor benefits for the North flowing from exploration and development in oil and gas. Initial arrangements were undertaken to establish the committee and to appoint development officers.

The seven-year Northern Oil and Gas Program (NOGAP) was initiated to lay the groundwork for commercial production and transportation of oil and gas from the North.

The federal/territorial land use planning program went into operation, with long-time northern resident A.A. Menard as director.

The construction of the pipeline between Norman Wells, NWT and Zama, Alberta was monitored. In the winter of 1983-1984, 587 km of pipe were laid.

During the 1983 exploration season there was a shift in mining activity from the Keewatin to the Mackenzie district, with gold as the exploration target.

Yukon region

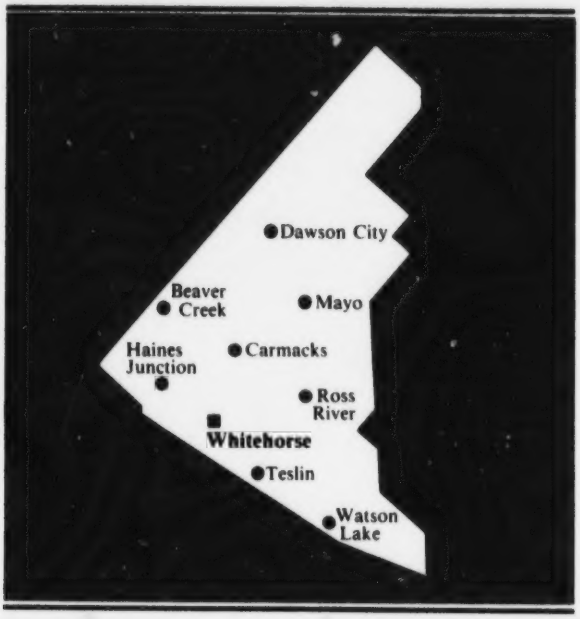

Serving 3 300 status Indians in 15 bands among 23 214 northern residents

As in the NWT, DIAND operates two separate regional offices in the Yukon region — those of the Indian and Inuit affairs program and the northern affairs program — reflecting the differing mandates of the department.

Highlights

In both programs, the signing of an agreement-in-principle on the land claim of the Council for Yukon Indians (CYI) was truly a landmark event. The federal Cabinet ratified the package in early April 1984; ratification by the Yukon government and by beneficiaries is still required.

In the Indian and Inuit affairs program

Progress was made on the purchase of the Hillcrest subdivision in preparation for the relocation of the Kwanlin Dun Indian Band.

A pre-implementation plan was developed to address the CYI land claim and to prepare for the demobilization of the Indian program in the Yukon region. A personnel management strategy was presented to headquarters personnel and to representatives of Treasury Board of Canada and the Public Service Commission.

Preliminary steps were taken to begin comprehensive community-based planning initiatives throughout the region. A submission is going forward to Treasury Board of Canada for supplementary funding.

Bands are undertaking three to five-year capital plans. Three bands had maintenance management systems established.

A sub-regional economic development plan for three northern bands was co-funded by the Department of Regional Industrial Expansion and DIAND's resource economic and employment development branch. Phase I of the economic plan has been completed and Phase II is being carried out in this pilot project.

The social development program continued to support the activities and increased involvement of Yukon Indians in the child welfare system and in government of Yukon plans to review and amend the **Child Welfare Act.**

There was a 50 per cent increase over 1982-1983 in the number of students sponsored by the education program to attend colleges and universities.

Sixty-seven houses were built in the region during 1983-1984.

In the northern affairs program

The fire management organization completed the installation of an automatic lightning detection system to improve protection for Yukon residents. The total number of fires this year, 198, was the second highest on record, though the area burned was smaller than might have been expected.

Northern affairs, the government of Yukon and the Council for Yukon Indians held extensive negotiations during the year on a land use planning agreement. Officials from the three organizations have agreed on a proposal that describes the process, role and direction of a land use planning program in Yukon. The proposed agreement has yet to be ratified.

The placer mining review committee held a public review of the draft placer mining guidelines proposed by DIAND, Fisheries and Oceans and Environment Canada. The guidelines were prepared in response to concerns about the environmental impact of placer mining activities in the channels, beds and flood plains of the rivers and streams in Yukon. The committee travelled to several Yukon communities and submitted its report in December.

The Yukon's north coast came under close scrutiny due to applications to construct an exploration port facility at Stokes Point and to open and operate a quarry near King Point. The north coast project review group was established to review proposals. Both projects were eventually rejected.

To optimize Yukon benefits from oil and gas exploration/development, the Yukon Northern Benefits Committee was established to co-ordinate government activity and regional and community input. The committee is jointly chaired by the northern affairs program and the Yukon government.

Major steps have been taken towards a new Canada/ Yukon economic development agreement, including completion of a Yukon economic perspective and drafting of the proposed programming.

Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Canada

Publié avec l'autorisation de
l'hon. David E. Crombie, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1984.

QS-6014-000-BB-A1
N° de catalogue : R1-1984
ISBN 0-662-53416-6

©Ministre des Approvisionnements et
Services Canada

Il me fait plaisir de présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière 1983-1984.

Même si à cette date je n'étais pas encore ministre, je suis parfaitement au courant des événements récents qui ont influé sur la relation de ce ministère avec les Indiens, les Inuit et la population du Nord.

Ce document est en quelque sorte le dossier officiel des orientations générales qui ont été élaborées au cours de cette période. C'est une description des activités nouvelles ou en cours.

Avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, il faut s'attendre à des réalisations nouvelles, à une perception différente et à des changements afin d'adapter à la réalité quotidienne les programmes du Ministère. Parmi les changements les plus importants, mentionnons ceux qui résultent de l'évolution en faveur de l'autonomie des Indiens et de l'instauration de gouvernements dans le Nord.

Je pense que tous ceux qui liront ce rapport y trouveront des données et des faits intéressants.

David E. Crombie

Table des matières

5 Vue d'ensemble

9 Evolution générale

13 Sphères d'activité

28 Bureaux régionaux

Vue d'ensemble

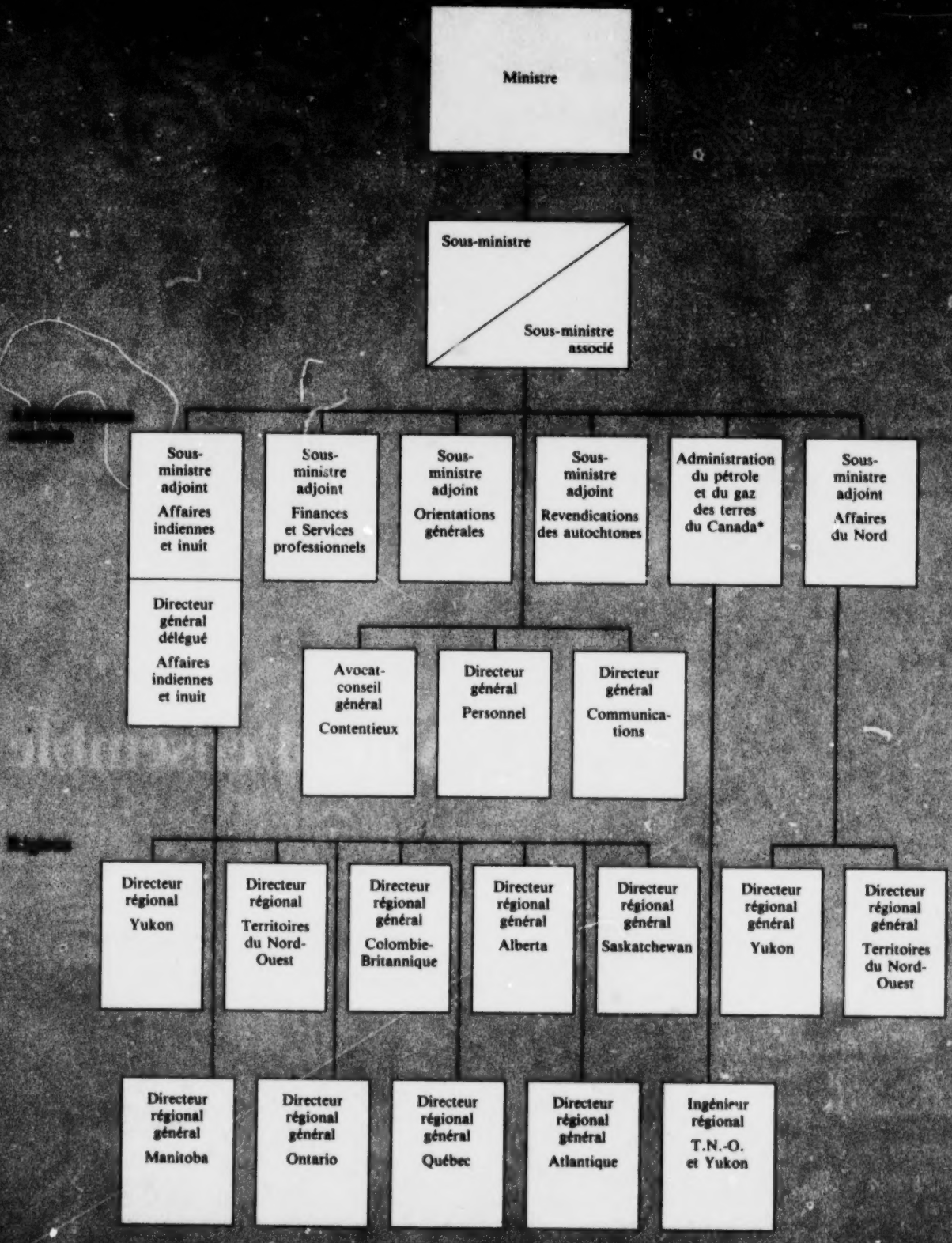
Ministre
Sous-ministre
Sous-ministre associé
Sous-ministre adjoint
Affaires indiennes et inuit
Sous-ministre adjoint
Finances et Services professionnels
Sous-ministre adjoint
Orientations générales
Sous-ministre adjoint
Revendications des autochtones
Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada*
Sous-ministre adjoint
Affaires du Nord
Directeur général délégué
Affaires indiennes et inuit
Avocat-conseil général
Contentieux
Directeur général
Personnel
Directeur général
Communications-tions
Directeur régional
Yukon
Directeur régional
Territoires du Nord-Ouest
Directeur régional général
Colombie-Britannique
Directeur régional général
Alberta
Directeur régional général
Saskatchewan
Directeur régional général
Yukon
Directeur régional général
Territoires du Nord-Ouest
Directeur régional général
Manitoba
Directeur régional général
Ontario
Directeur régional général
Québec
Directeur régional général
Atlantique
Ingénieur régional
T.N.-O. et Yukon

Sommaire financier

Ventilation des dépenses et des recettes par programme pour 1982-1983 et 1983-1984 (en dollars)

Dépenses budgétaires

	1982-1983	1983-1984
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	385 304 089	395 915 930
Affaires du Nord	68 809 817	74 258 075
Administration	47 650 369	51 003 179
Dépenses en immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	51 169 979	67 855 147
Affaires du Nord	21 156 752	22 852 472
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	710 386 680	923 504 759
Affaires du Nord	390 449 575	498 058 492
Revendications des autochtones	5 677 747	19 864 520
Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement		cr 1 831 628
Total	**1 680 605 008**	**2 051 480 946**

Recettes

Affaires indiennes et inuit	9 938 088	9 778 696
Affaires du Nord	14 546 354	12 475 113
Administration	17 295 935	33 807 124
Revendications des autochtones	73 987	73 987
Total	**41 854 364**	**56 134 920**

Dépenses non budgétaires

Prêts, investissements et avances		
Affaires indiennes et inuit	(22 554)	75 136
Affaires du Nord	(1 762 163)	(10 088 736)
Revendications des autochtones	13 541 753	14 918 175
Administration	31 136 206	21 582 851
Total	**32 893 242**	**26 487 426**

Publications

Un aspect important du mandat du Ministère touche la diffusion de l'information auprès du public canadien et de la population autochtone. Compte tenu de sa complexité et de ses nombreux services, le Ministère doit publier un grand nombre de documents pour des publics très divers. Au cours de la dernière année, la Direction générale des communications a fait un effort particulier pour faciliter l'accès à ces publications. Plusieurs documents maintenant disponibles contiennent la liste et une description des textes destinés à ces différents publics. Pour les obtenir, vous devez écrire à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Demandes de renseignements du public
Direction générale des communications
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

La Section des demandes de renseignements du public offre actuellement un nouveau service téléphonique sans frais d'interurbain pour l'ensemble du Canada (INWATS); il suffit de composer le 1-800-567-9604. Le public est invité à communiquer avec ce service pour obtenir des renseignements sur le Ministère.

Catalogues disponibles

En stock

Description des publications d'intérêt général actuellement disponibles.

Rapports de recherche

Description des rapports de recherche portant sur des sujets particuliers et publiés par la Direction de la recherche.

Études environnementales

Liste de plus de trente études publiées par la Direction générale de la protection de l'environnement du Nord.

Filmographie

Liste par catégorie et description des films qui peuvent être empruntés à l'administration centrale du Ministère à Ottawa.

Évolution générale

Évolution générale

Au cours de l'année 1983-1984, des progrès notables ont été accomplis dans les trois grands domaines de compétence qui relèvent du Ministre, soit les affaires indiennes, la mise en valeur du Nord et les revendications des autochtones.

Au centre de ces grands thèmes, se trouve l'établissement d'une assise économique et juridique qui favorisera l'instauration d'institutions autonomes pour le Nord et les autochtones. En fait, cette question n'est pas nouvelle. Depuis sa création en vertu de la loi en 1966, le Ministère a constamment travaillé à redéfinir et à répartir d'une autre façon des pouvoirs dont l'exercice était laissé à la discrétion des administrateurs. Au cours des années, les pouvoirs administratifs du gouvernement fédéral ont diminué, et une attention particulière a été accordée à la mise en place d'une nouvelle organisation pouvant s'intégrer au contexte politique du Canada.

Au cours de l'année financière, un certain nombre d'étapes importantes en faveur de ce changement ont été franchies :

Le Comité parlementaire spécial sur l'autonomie politique des Indiens a présenté son rapport, et le gouvernement l'a accueilli favorablement.

Le gouvernement fédéral a déposé un projet d'accord touchant le droit des peuples autochtones à disposer de leurs propres institutions.

Dans le Nord, la Convention définitive avec les Inuvialuit touchant leur revendication foncière a été signée.

Dans le contexte des revendications foncières globales, le gouvernement fédéral est arrivé à proposer l'application d'une formule de financement pour les gouvernements territoriaux. Enfin, des progrès ont été réalisés au sujet de la partition éventuelle des Territoires du Nord-Ouest.

En accord avec tous les partis à la Chambre, le Parlement instituait, en décembre 1982, le Comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens. Ce comité a reçu un mandat assez large afin de mener une étude approfondie sur la question de l'autonomie politique des Indiens. Un membre nommé d'office représentait l'Assemblée des premières nations au Comité; le Conseil national des autochtones du Canada et l'Association des femmes autochtones du Canada étaient représentés par des agents de liaison. Le rapport du Comité, déposé en novembre 1983, formulait des recommandations audacieuses en vue d'établir une nouvelle relation entre le gouvernement fédéral et les Indiens :

> le Comité recommande que le gouvernement fédéral établisse une nouvelle relation avec les premières nations indiennes et qu'un élément essentiel de cette relation soit la reconnaissance de l'autonomie politique des Indiens.

Pour ce faire, le rapport du Comité recommandait de modifier la Constitution canadienne et d'adopter de nouvelles lois.

C'est dans l'esprit de ce rapport que le gouvernement préparait sa réponse. Dans ce document déposé au Parlement le 5 mars 1984, on acceptait les grandes lignes du rapport et on indiquait la volonté de mettre en application la plupart des recommandations du Comité.

Sur le plan constitutionnel, le fait saillant de la Conférence des premiers ministres tenue à Ottawa les 8 et 9 mars 1984 a été l'allocution d'ouverture du Premier ministre. Ce dernier a exprimé la volonté du gouvernement d'inscrire dans la Constitution le droit des peuples autochtones à disposer de leurs propres institutions. Au cours de la Conférence, il a été déposé un projet d'accord en vertu duquel le gouvernement fédéral s'engageait à négocier la nature, les domaines de compétence et les pouvoirs de ces institutions ainsi que les dispositions financières qui s'y rattachent. Bien que cet accord n'ait pas reçu un appui suffisant de la part des provinces, trois d'entre elles en ont cependant accepté le principe.

Le processus complexe de la négociation du règlement des revendications foncières globales présentées par les autochtones du nord du Canada commence à donner des résultats. Le Comité d'étude des droits des autochtones a signé une convention définitive qui, dès qu'elle aura été ratifiée par ses membres, sera portée à l'attention du Parlement sous la forme d'un projet de loi. Une fois adopté, ce projet deviendra loi et la Convention sera protégée par la Constitution. En échange de titres ancestraux vagues et mal définis sur l'utilisation des terres, les 2 500 Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest se verraient accorder un grand nombre d'avantages et de droits. Au Yukon, le Conseil des Indiens est en voie de conclure un accord de principe portant sur sa revendication globale.

Ces règlements poseront l'assise économique nécessaire pour permettre aux autochtones de devenir autonomes et de veiller à leur propre expansion.

La création d'un cadre pour les gouvernements autochtones locaux est un aspect important des deux revendications globales qui ont déjà été réglées et qui visent la région de la baie James et le nord-est du Québec. A cet effet, il a été institué au Ministère un secrétariat chargé de faciliter l'application de ces conventions.

Parallèlement au processus de négociations des revendications foncières, les habitants du Nord essaient d'instaurer une nouvelle forme de gouvernement avec l'appui du gouvernement fédéral et l'on se dirige progressivement vers un gouvernement responsable. Dans la ligne de cette évolution, le Ministre annonçait en mai 1983 que la fonction de sous-commissaire des T.N.-O. perdrait de son importance et que le commissaire devrait renoncer à son rôle de président du conseil d'administration des finances des T.N.-O.

L'octroi de fonds aux gouvernements territoriaux selon une formule établie est une autre étape importante qui, une fois acceptée, donnera aux territoires le contrôle de leurs finances et fournira une base de données plus fiable en matière de planification. La partition des T.N.-O., approuvée en principe, est un autre aspect de la question. Pour sa part, l'Alliance constitutionnelle, financée grâce à une subvention fédérale de 2 207 000 $, est parvenue à obtenir un consensus dans le Nord sur des sujets tels que les domaines de compétence et les limites géographiques, questions qui doivent être résolues avant de partager les T.N.-O. en deux entités politiques.

Outre l'évolution politique, le Ministère a continué à promouvoir l'essor socio-économique du Nord. En février 1984, le Cabinet a approuvé un programme fédéral de planification et de recherche de 130 millions de dollars, soit le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord. Ce programme est la pierre angulaire de la stratégie fédérale d'exploitation des hydrocarbures du Nord. Cette stratégie prévoit le démarrage progressif de la production des hydrocarbures, en commençant par des projets pilotes destinés à l'exploitation des réserves commerciales prouvées. Les fonds réservés à ce programme seront répartis sur sept ans, à partir de 1984-1985, et partagés entre six ministères fédéraux et les deux gouvernements territoriaux. Ces organismes seront chargés de la planification et de la recherche dans les domaines environnemental, socio-économique et technique et ce, en vue de l'exploitation des hydrocarbures au cours des années 90.

La deuxième phase de la stratégie globale de l'énergie dans le Nord, qui inclut une étude des options touchant le rôle de la Commission d'énergie du Nord canadien, a été approuvée par le Cabinet en avril 1983. Le Programme fédéral d'aide aux abonnés des compagnies d'électricité, le Programme de subvention à la consommation d'électricité par les entreprises et le Programme de subvention au chauffage domiciliaire au mazout se sont poursuivis en 1983-1984. En février 1984, le Cabinet a accepté de prolonger les subventions jusqu'à la fin de 1984-1985 et a modifié le rôle et le mandat de la Commission en vue d'en améliorer le fonctionnement général et la responsabilité publique.

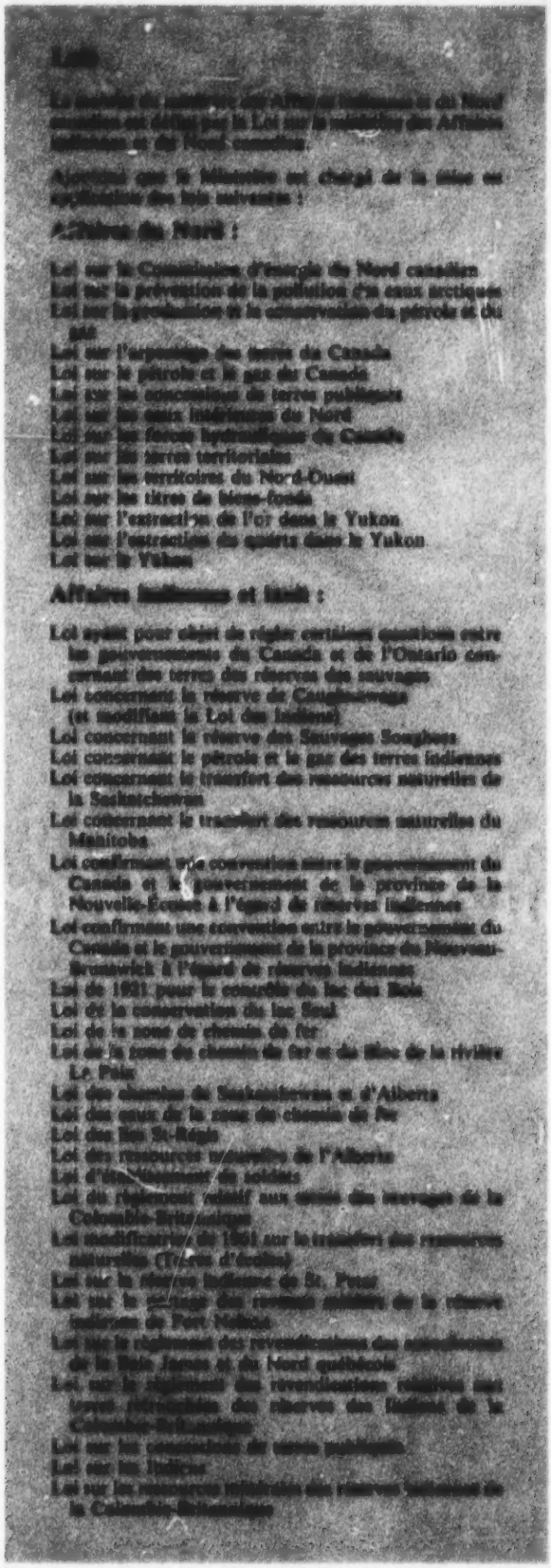

Sphères d'activité

Affaires indiennes et inuit

En vertu de la Loi, le Ministère est chargé d'assurer aux Indiens inscrits et aux Inuit, des services identiques aux services municipaux et provinciaux. Ces services sont dispensés par le Programme des affaires indiennes et inuit. De plus en plus, les communautés autochtones tendent à prendre la relève en ce domaine, et la moitié du budget total des Affaires indiennes et inuit est actuellement administrée par les conseils de bande. En outre, conformément à la Loi, le Ministère est tenu d'aider les Indiens inscrits et les Inuit à acquérir les compétences nécessaires pour occuper des emplois et participer au secteur des affaires.

Progrès social

Éducation

Conformément aux principes directeurs visant à promouvoir l'autonomie politique des Indiens, de nombreuses bandes administrent actuellement leurs propres écoles. Reconnaissant l'état actuel des installations, le programme des Affaires indiennes et inuit a consacré des sommes importantes à la construction d'écoles :

1980-1981	31 192 000 $
1981-1982	38 093 000 $
1982-1983	42 387 200 $
1983-1984	58 035 000 $

En 1983-1984, près de 7 000 Indiens étaient inscrits à des programmes postscolaires; l'on en comptait seulement 1 700, il y a dix ans. De plus, le programme d'aide à l'éducation postscolaire proposé par le Ministère a été prolongé pour les étudiants suivant les cours préparatoires au collège ou à l'université; environ 300 étudiants ont pu profiter de ce programme.

Des fonds ont été affectés au fonctionnement d'un secrétariat de l'enseignement qui relève de l'Assemblée des premières nations. Ce secrétariat, qui seconde l'Assemblée en ce domaine, assurera la coordination générale des activités des personnes chargées de ce dossier à l'Assemblée. A la suite d'un examen complet des services actuels mené par le secrétariat, l'Assemblée des premières nations fera des propositions en vue de modifier la politique et délimitera les secteurs qui requièrent des changements législatifs afin d'amorcer une évolution.

La création de ce secrétariat fait ressortir les occasions pour le Ministère et l'Assemblée des premières nations de poursuivre ensemble les mêmes buts dans ce domaine.

Logement dans les réserves

En 1983, le Cabinet a augmenté de 22,3 millions le budget au poste du logement dans les réserves, ce qui porte le total à 92,9 millions de dollars. Les subventions moyennes de base ont donc augmenté de 6 p. 100, ce qui couvre entièrement la hausse des coûts de construction dans les régions rurales et éloignées. Pour la première fois, ces subventions prévoyaient une réserve pour compenser dans une certaine mesure, les conditions économiques dans lesquelles vivent de nombreuses bandes. De plus, le coût total du transport des matériaux de construction dans les régions éloignées est maintenant assuré.

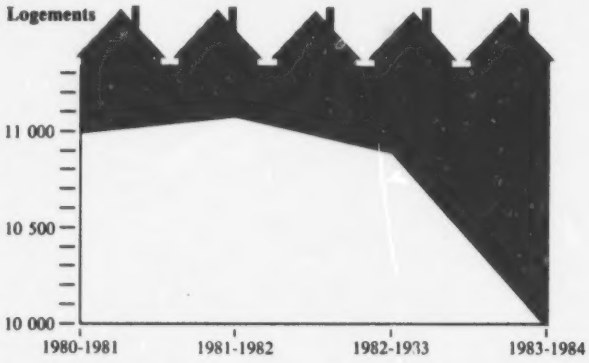

Une partie de ces fonds est affectée indirectement au programme de logement car elle sert, au niveau de la bande, à acquérir des compétences tant sur le plan technique qu'en matière de gestion et de planification. Ces fonds servent aussi à des projets qui démontrent des techniques avancées et prouvées de construction de logement.

Toutes les régions ont fait appel au Programme de logement pour les ruraux et les autochtones de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et donc, 1 039 logements ont été construits ou rénovés.

Le budget d'avril 1983 prévoyait une affectation exceptionnelle de 40 millions de dollars en vue d'augmenter au maximum le nombre de logements neufs et de rénovations dans les réserves. Cette disposition spéciale a permis de réduire notablement le retard dans ce secteur; 900 maisons ont été construites ou remises en état, particulièrement dans les réserves sans avenir économique; cette initiative a stimulé l'activité non seulement dans les réserves mais également dans l'industrie canadienne en général. En outre, dans le cadre du programme habituel de logement, 2 616 unités ont été construites et 3 771, rénovées.

Soutien des bandes

Cette année, le montant total des subventions octroyées aux bandes pour couvrir les frais de fonctionnement des conseils de bande ainsi que les frais généraux d'administration des bureaux et des services a doublé. Une somme de 36,9 millions a été ajoutée aux 38,4 millions déjà prévus par le gouvernement du Canada, d'où un total de 75,3 millions de dollars.

Ces 36,9 millions sont un supplément au financement permanent accordé aux conseils de bande. Cette somme englobe une augmentation de 33,7 millions pour les frais généraux et un crédit de 3,2 millions pour les contributions de l'employeur aux avantages sociaux des employés. Le montant des subventions versées à chaque bande sera déterminé en fonction de l'importance du nombre de personnes concernées, de la nature des programmes proposés et de l'emplacement de la réserve.

Grâce à cette augmentation, les bandes disposeront de fonds suffisants pour administrer leurs bureaux, rémunérer leurs représentants, élus ou nommés, à un niveau correspondant à leurs attributions. Actuellement, la presque totalité des 573 bandes dispense directement certains services. En 1983-1984, la moitié du budget total des Affaires indiennes et inuit a été administrée par les bandes, ce qui est un changement marqué depuis 1971; à cette époque, en effet, 16 p. 100 seulement du budget total étaient gérés par la bande.

Au cours de la dernière décennie, au fur et à mesure que les bandes ont pris en charge un plus grand nombre de services, les activités des conseils de bande sont devenues plus complexes. Cette année, un crédit supplémentaire de 10 millions de dollars (réparti sur deux ans) a été approuvé pour subventionner un programme de formation en gestion des bandes ainsi que la formation semi-professionnelle, deux domaines se rattachant à un ensemble mis au point par le Ministère au cours des dernières années afin de permettre aux bandes d'acquérir des compétences en administration. Ce nouveau financement est conforme à la politique du gouvernement qui vise le transfert aux autochtones des services qui leur sont destinés.

Expansion économique

Le Ministère a participé à diverses initiatives dont l'objectif commun était une expansion, contrôlée par les Indiens, de l'économie et des occasions d'emploi. Ces initiatives, tenant compte de la situation dans les réserves et hors de celles-ci, doivent permettre de parvenir à une croissance économique soutenue et de favoriser l'autonomie des Indiens.

Tous les chefs indiens sont d'accord pour reconnaître que l'expansion économique va de pair avec l'autonomie politique. L'expansion économique devrait étayer et faire ressortir les responsabilités des gouvernements autonomes, tout en donnant aux chefs indiens la liberté d'utiliser du mieux possible les ressources financières et autres qui leur seront transférées. La mise en place d'institutions économiques devrait proposer entre autres des possibilités intéressantes en vue de cette expansion.

Exploitation des ressources

Le Cabinet a approuvé un important programme permanent de projets d'exploitation des ressources. Au cours des trois prochaines années, 14,5 millions de dollars seront octroyés aux Indiens et aux Inuit pour leur permettre de participer à ces projets, de façon à les aider non seulement à profiter des avantages de telles initiatives mais également à en atténuer les répercussions négatives sur le plan socio-économique. L'octroi de fonds par le Ministère, à la bande Lax Kw'alaams de Port Simpson (C.-B.) en est un bon exemple. Les chefs de la bande, grâce à un financement provenant du fonds des répercussions des projets de mise en valeur des ressources, ont négocié une entente avec la *Dome Petroleum*. Cette entente devrait rapporter à la bande plusieurs millions de dollars si l'on construit près de Grassy Point une usine de liquéfaction du gaz naturel pour le compte de la *Dome*. L'entente négociée porte entre autres sur les points suivants : le financement (500 000 $ par an), les projets d'investissements, l'emploi et la formation, la protection de la pêche et une compensation, et le réseau de distribution du gaz naturel à la communauté de Lax Kw'alaams. En retour, la *Dome* a obtenu ce qu'elle désirait : un droit de passage sur les terres de la réserve; la garantie que la bande ne ferait pas valoir ses droits ancestraux pour s'opposer au projet, et l'accord de la bande lors des audiences publiques prévues pendant les travaux de construction et la phase d'exploitation.

RELAIS et Canada au Travail

Le Ministère a administré le secteur, réservé aux Indiens et aux Inuit, du Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS) — Emploi et Immigration Canada; les fonds du programme RELAIS ont été augmentés en convertissant les prestations d'aide sociale des chômeurs admissibles aptes au travail, afin de constituer un fonds de base réservé aux salaires et aux avantages sociaux. D'autres crédits du Ministère — venant des postes suivants : capital, logement et infrastructure — ont également été utilisés pour créer des emplois dans les réserves. Dans le cadre de RELAIS (1983-1984), 21,8 millions de dollars ont servi à la création de 92 884 semaines de travail.

A la fin de 1983-1984, Canada au Travail avait versé 7,5 millions de dollars au programme de création d'emplois du Ministère, destiné spécialement aux autochtones en chômage. Selon les prévisions, on s'attend dès la fin de mars 1985, à la création de quelque 1 650 emplois.

Bureau des revendications des autochtones

Le Bureau des revendications des autochtones coordonne la préparation de la réponse du gouvernement aux revendications qui lui sont présentées, il en négocie le règlement et conseille le Ministre sur l'évolution de la politique en ce domaine.

Revendications particulières

Les revendications particulières portent sur l'administration des terres et autres biens conformément à la **Loi sur les Indiens** ainsi que sur le respect des traités signés avec les Indiens.

Au début de 1982, le gouvernement a réitéré son intention de remplir ses obligations légales envers les Indiens et ce, par le règlement de revendications particulières. A cette fin, des lignes directrices ont été élaborées; les critères d'acceptation et d'évaluation des revendications et des indemnisations en la matière ont été élargis. Depuis la publication de la brochure *Dossier en souffrance* portant sur la politique des revendications des autochtones, le processus a été accéléré. En neuf ans, soit de 1973 à 1982, douze revendications seulement ont été réglées tandis qu'en une année (1983-1984), sept règlements ont été terminés, huit dossiers acceptés en vue de négociations et environ douze nouvelles revendications mises à l'étude.

Des négociations actives sur les revendications particulières ont été menées dans l'ensemble du Canada.

Dans les Maritimes, des négociations ont été amorcées avec quatre bandes et une entente finale a été signée avec

la bande Oromocto (Nouveau-Brunswick) — une indemnité de 2 550 000 $ sera versée pour environ 29 hectares de terre de réserve.

En Ontario, six revendications ont fait l'objet de négociations. Dans cette province, les voies normales de règlement des revendications sont quelquefois renforcées par un processus tripartite coordonné par la Commission des Indiens de l'Ontario. Parmi les dossiers négociés, citons la revendication de :

la bande Long Lake n° 58 — une indemnité de 192 466 $ a été versée pour environ 43 hectares de terre de réserve, saisis en 1941 lors de la construction d'une route provinciale. Cette revendication a été négociée grâce au processus tripartite.

la bande Garden River — un règlement de 2,5 millions de dollars a été accepté par le conseil de bande et approuvé par le gouvernement fédéral en juin 1983. Cependant, à la suite d'un référendum, la bande a rejeté cette proposition en septembre 1983. Un autre vote est prévu pour la fin de l'automne 1984.

En Alberta, deux revendications particulières ont été réglées avec

la bande des Pieds-Noirs — les négociations ont mené à l'acquittement d'une disposition du Traité n° 7; aux termes de l'entente, la bande reçoit 1 675 000 $ au lieu du bétail promis;

la bande Peigan — cette revendication a été réglée à l'amiable selon les critères retenus pour les revendications particulières. Il ne reste plus qu'à ratifier l'accord.

En Colombie-Britannique, l'on est parvenu à trois ententes tripartites définitives avec

les bandes Squamish, Westbank et *Okanagan* — le montant des indemnités prévues s'élevait à 10 785 198 $; 9 122 572 $ seront versés par le gouvernement du Canada et 1 663 626 $, par le gouvernement de la province. En outre, cette dernière rendra aux trois bandes 96,73 hectares de terre.

Ces trois revendications font partie du dossier des terres retranchées en Colombie-Britannique. A la suite du rapport d'une commission royale d'enquête, déposé en 1916, quelque 13 500 hectares de terre appartenant à 22 bandes avaient été retranchés des réserves sans le consentement des Indiens. En 1920, cette décision a été sanctionnée par une loi spéciale. En vertu de celle-ci, les terres qui avaient été retranchées des réserves indiennes devenaient alors des terres de la Couronne et au cours des ans, une partie d'entre elles a été vendue à des tiers. Lorsque c'était le cas, une indemnisation faisant partie du règlement a été versée par le gouvernement fédéral.

Sur les 22 revendications présentées au départ, six ont été réglées. Parmi les 16 bandes requérantes qui restent, sept ont droit à des indemnisations du gouvernement fédéral ainsi que du gouvernement provincial; le montant correspondant à la part fédérale a été mis de côté jusqu'à la fin de l'année financière 1984-1985. Les neuf bandes restantes recevront soit toutes les terres qui ont été retranchées de leur réserve, soit une indemnisation qui leur sera versée par la province pour les terres conservées à l'usage

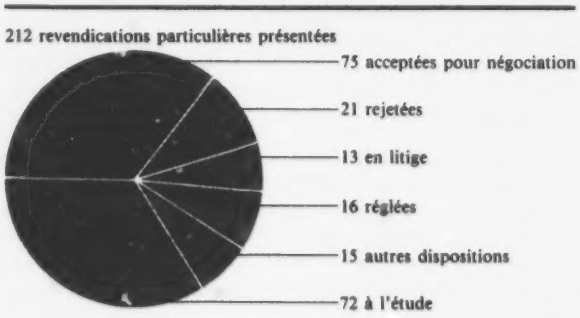

du public. Les négociations se poursuivent actuellement entre les bandes et les autorités provinciales.

Dans les provinces des Prairies, soit le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, une série de revendications foncières portant sur les droits en suspens sur les terres touchées par les traités, a été présentée. En vertu de traités signés de 1871 à 1908 entre le gouvernement fédéral et les Indiens de ces provinces, des terres de réserve devaient être mises de côté pour les bandes signataires. Dans certains cas, les bandes n'ont pas reçu toutes les terres promises, elles ont donc présenté au gouvernement des revendications à ce sujet. Au cours de l'année, des 14 revendications de cette sorte examinées, sept ont été acceptées et sept ont été rejetées. Jusqu'à ce jour, 30 revendications ont été validées en Saskatchewan, 22 au Manitoba et 2 en Alberta. Cependant, le processus de règlement de ces revendications a été quelque peu ralenti dernièrement, étant donné que l'Alberta et la Saskatchewan faisaient un examen de leur politique en ce domaine. Pendant ce temps, le Manitoba a mené des négociations intensives avec le gouvernement du Canada et les bandes indiennes.

Revendications globales

Les revendications globales fondées sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres, sont acceptées pour négociation lorsqu'il est possible de démontrer que les titres de propriété n'ont fait l'objet d'aucune définition par le gouvernement (traité ou autre accord). Les négociations menées dans le cadre de ces revendications portent sur la terre, l'indemnisation, les droits de chasse et de pêche, et d'autres avantages; elles peuvent aussi conduire à l'autonomie politique sur le plan local. Le processus de règlement comprend la participation des gouvernements provinciaux ou territoriaux aux négociations lorsque leurs domaines de compétence sont en cause.

Dans le Nord, deux événements importants ont marqué la dernière année : l'approbation par le gouvernement de la revendication présentée par le Comité d'étude des droits des autochtones (Arctique de l'Ouest) mais sous réserve de la ratification d'un accord définitif par le requérant, et la signature d'une entente globale de principe portant sur la revendication du Conseil des Indiens du Yukon.

Le Bureau des revendications des autochtones a le mandat de négocier en tout temps les six revendications globales suivantes :

Inuvialuit — Arctique de l'Ouest

En décembre 1983, la première revendication globale à parvenir à une convention définitive était paraphée par les négociateurs du gouvernement fédéral et le Comité d'étude des droits des autochtones représentant les Inuvialuit. Les conditions de la Convention prévoient une gamme de droits et d'avantages, dont des droits fonciers, des compensations financières, des droits de chasse et de pêche et des droits exclusifs de prise, des mesures économiques ainsi que la participation des Inuvialuit à des comités consultatifs sur l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Les indemnités prévues s'élèvent actuellement à 45 millions de dollars (en dollars de 1977). Parmi les mesures socio-économiques destinées à aider les Inuvialuit à créer un cadre économique stable, mentionnons la constitution d'un fonds de promotion économique de 10 millions. Par l'intermédiaire de la société inuvialuit de gestion des terres, les Inuvialuit recevront les titres de propriété sur la surface et le sous-sol pour une superficie de 11 000 km^2 de terres adjacentes aux six communautés inuvialuit, ainsi que sur 2 000 km^2 de terres situées au cap Bathurst. Ces terres constitueront une zone protégée, donc à l'abri de toute expansion industrielle. Les Inuvialuit recevront aussi les titres de propriété sur une zone supplémentaire de 78 000 km^2, exclusion faite des droits sur le pétrole brut, le gaz naturel et les minéraux.

Conseil des Indiens du Yukon

Au cours de la dernière année, plusieurs événements importants ont marqué la revendication du Conseil des Indiens du Yukon. On est parvenu à une entente à la table des négociations sur des questions telles que les droits sur le sous-sol en vertu des terres cédées, la relation entre le règlement d'une revendication foncière et la définition des droits constitutionnels des peuples autochtones (article 37) et la nécessité de régler de façon définitive cette revendication. Dans ce contexte, le Conseil des Indiens du Yukon et les représentants du gouvernement fédéral ont paraphé une entente de principe en janvier 1984; les représentants du gouvernement du Yukon l'ont paraphée en février de la même année. Cette entente devait être soumise à l'examen du Cabinet en avril 1984 et déjà, deux bandes (Old Crow et Champagne-Aishihik) l'ont ratifiée par référendum en décembre 1983 et en janvier 1984 respectivement. Parmi les 10 bandes restantes, plusieurs ont prévu des scrutins pour avril, mai et juin.

Conseil Attikamek-Montagnais du Québec

Des négociations préliminaires ont été amorcées entre le Conseil Attikamek-Montagnais et les gouvernements provincial et fédéral. Ces discussions ont surtout porté sur les grandes lignes proposées par le Conseil. En juin et en août 1983, les parties se sont rendues dans la majorité des communautés attikameks et montagnaises pour tenir des séances d'information et de consultation.

Fédération Tungavik du Nunavut

Grâce à un calendrier suivi de négociations mensuelles, neuf sous-ententes touchant les titres de propriété foncière et la gestion des terres ont été paraphées. Les négociations relatives aux avantages économiques ainsi que l'étude menée par le gouvernement fédéral sur une proposition d'accord concernant la faune ont été poursuivies. Des progrès ont été accomplis sur la question complémentaire de la partition éventuelle des Territoires du Nord-Ouest.

Nation dénée et Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest

Les négociations relatives aux revendications des Dénés et des Métis de la vallée du Mackenzie ont énormément progressé avec la signature d'un accord touchant l'admissibilité et l'inscription, questions en litige depuis plusieurs années. Les négociations ont également porté sur le recoupement des revendications présentées par les Dénés et les Métis, le Comité d'étude des droits des autochtones et le Conseil des Indiens du Yukon. Enfin, les propositions des Dénés et des Métis au sujet du champ pétrolier de Norman Wells ont fait l'objet de discussions.

Conseil tribal des Nishgas

En 1983-1984, les négociations avec ce conseil ont porté principalement sur la pêche. Le Conseil tribal des Nishgas et le gouvernement fédéral ont présenté des énoncés de principe exposant leur position à ce sujet, ce qui a permis d'amorcer des négociations positives. Par conséquent, des domaines d'entente éventuelle ont été déterminés et font actuellement l'objet de négociations.

Affaires du Nord

Au-delà du 60e, le rôle du Ministère est très varié. Le mandat du Ministère, qui englobe l'exploitation des ressources, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement, est rempli par l'intermédiaire du Programme des affaires du Nord. Les services offerts aux habitants du Nord, autre domaine de compétence, tendent, de plus en plus, à être transférés aux gouvernements du Yukon et des T.N.-O.; ils sont financés grâce aux paiements de transfert administrés par les Affaires du Nord.

Exploitation des ressources

Mines

Après une fermeture d'un an, la société *United Keno Hill Mines* a repris ses activités à sa mine d'argent en juillet 1983, avec pour objectif une production de 1,2 à 1,4 million d'onces par année.

Après une interruption totale de onze mois, commencée en mai 1983, la *Cyprus Anvil Mining Corporation* a lancé un programme d'enlèvement des morts-terrains à sa mine de Faro (zinc-plomb-argent). Ce projet de 50 millions de dollars, d'une durée de deux ans, financé par la *Dome Petroleum/Cyprus Anvil* et les deux niveaux de gouvernement, a comme objectif à long terme d'augmenter la viabilité de la mine et, à court terme, de réduire les répercussions socio-économiques de la fermeture. Le gouvernement fédéral a dû déployer des efforts considérables pour rouvrir la mine et réembaucher 245 personnes.

En juin 1983, après une fermeture de six mois, la *Pine Point Mine Ltd.* a repris ses activités à la mine et à l'usine de broyage. L'aide financière des gouvernements fédéral et territorial ainsi que les concessions négociées avec les syndicats et les fournisseurs de la société ont été les facteurs déterminants de la réouverture. Enfin, en novembre 1983, la *Canada Tungsten Mining Corporation* a rouvert ses portes après une fermeture de dix mois, due à la baisse du prix du tungstène.

Norman Wells

Le projet d'expansion du champ pétrolier de Norman Wells et de construction d'un pipeline a progressé selon le calendrier prévu. Au début de 1984, quatre plates-formes de forage avaient été installées sur des îles artificielles dans le fleuve Mackenzie. Quelque 88 puits avaient été forés, et 70 p. 100 des travaux étaient terminés à la raffinerie centrale, qui doit être construite sur la terre ferme par l'Esso Ressources Canada Ltée.

Par l'intermédiaire d'une société de forages en coparticipation, la Nation dénée, l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest et l'Esso Ressources Canada Ltée ont passé un marché de deux ans d'une valeur de 5 millions de dollars avec l'Esso, ce qui permettra d'employer du personnel qualifié (gestion et fonctionnement) d'origine autochtone dans le cadre du projet de Norman Wells. La société *Shehtah Drilling Ltd.*, dont la majorité du personnel est d'origine autochtone, est un exemple de cette évolution en faveur de la participation des autochtones au projet de Norman Wells.

La construction du pipeline a commencé en janvier 1984, et dès la fin mars, quelque 600 km de canalisation avaient été posés, laissant encore 280 km à terminer en 1985.

Pétrole et gaz

En 1983, les dépenses de l'industrie pétrolière et gazière étaient de 795,6 millions de dollars, pour les activités de prospection sur les terres du Canada situées au nord du 60e. A l'exclusion de Norman Wells, les retombées en biens et services ont représenté pour cette région plus de 60 millions, et, parmi les 3 512 emplois créés au Canada, 758 ont été occupés par des habitants du Nord. Les sociétés ont foré 14 nouveaux puits d'exploration et fait deux découvertes importantes, l'une dans la mer de Beaufort et l'autre, dans l'Extrême-Arctique. Dans le cadre du projet de Norman Wells, 57 puits de développement ont été forés.

En 1983, les recettes provenant des droits, des baux et des redevances se sont chiffrées à 2,16 millions de dollars. Norman Wells (pétrole brut) et Pointed Mountain (gaz naturel), tous les deux situés dans les T.N.-O., sont les seuls champs producteurs.

Deux comités régionaux des retombées économiques pour le Nord ont été créés. Ils sont chargés de faire connaître à l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, les différents points de vue de la région sur les retombées résultant de la prospection du pétrole et du gaz.

Au début de 1984, la *Panarctic Oils Ltd.* a annoncé son intention de produire en petite quantité du pétrole brut de grande qualité provenant du champ pétrolier Bent Horn situé dans l'île Cameron (archipel Arctique). La société prévoit expédier ce pétrole brut aux marchés du Sud une fois l'an (août-décembre) par navire-citerne. Le Ministère a commencé immédiatement l'évaluation de ce projet et continuera de le faire au cours de l'année 1984.

Routes

En juillet 1983, une nouvelle politique des routes dans le Nord a été adoptée. Celle-ci précise que le Ministère est chargé de l'application de cette politique et de la planification en matière de routes; elle reconnaît aussi le rôle des territoires dans le secteur de l'entretien du réseau routier et de la réfection des routes inter-territoriales. Pour renforcer cette décision, il a été dressé un calendrier des travaux actuels de construction, de réfection de la route Canol Nord et du prolongement du réseau routier en service.

Environnement

Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement

Le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement a été créé en vertu de l'article 49 de la **Loi sur le pétrole et le gaz du Canada.** Il est divisé en deux parties : l'une pour les activités menées en mer dans le sud du Canada (relevant de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada) et l'autre, pour les activités dans le Nord (administrée par le Ministère).

Ces deux fonds ont été constitués pour subventionner les études environnementales et sociales liées directement à la prospection ou à l'exploitation du pétrole et du gaz dans les terres du Canada. Le financement en est assuré grâce à un système de prélèvements auprès des propriétaires et des titulaires d'intérêts pétroliers et gaziers. Les domaines à étudier en priorité sont déterminés par le ministre et l'on encourage les projets de recherche en la matière.

Le premier appel de propositions dans le cadre de ce programme a donné lieu à 138 projets de la part de 89 demandeurs. Des études sont menées dans des domaines clés tels les icebergs, l'affouillement par les glaces, les déversements d'hydrocarbures et les mesures à prendre, les vagues, le transport des sédiments de fond, la surveillance des perturbations et les répercussions sociales. Les résultats de ces études seront publiés.

Audiences publiques

A titre de promoteur de la Commission d'évaluation et d'examen environnemental de la mer de Beaufort, le Ministère a transmis à la Commission, l'information demandée sur son mandat et ses attributions et a collaboré à l'examen de l'Énoncé des incidences environnementales préparé par les demandeurs. Des fonctionnaires du Ministère ont assisté aux audiences publiques tenues dans les principaux centres du Nord ainsi qu'à Calgary et à Ottawa. Un haut fonctionnaire a assisté, à titre d'observateur, à toutes les audiences générales et locales tenues de septembre à décembre 1983; il était présent lors de l'allocution de clôture prononcée par le Ministre au cours des audiences tenues à Ottawa. De 1980 à 1983, le Ministère a versé 1 million de dollars aux agglomérations, aux groupes autochtones et aux autres organismes d'intérêt public du Nord pour préparer des interventions et participer aux audiences de la Commission. Un rapport devrait être déposé au printemps 1984.

Des audiences publiques parrainées par le Ministère, pour permettre au public de présenter ses vues sur la question des directives sur l'exploitation des placers, ont eu lieu au Yukon; les conclusions ont été publiées.

Au cours de cette année, le Ministre a créé un groupe d'étude composé de représentants du gouvernement du Yukon et des associations autochtones concernées pour le conseiller sur les avantages et les inconvénients du projet de mise en valeur de la région du Versant Nord au Yukon. Tenant compte des conseils reçus, le Ministre a décidé de différer ce projet afin de régler d'abord les revendications foncières dans cette région.

Aménagement du territoire

Le Ministère a tenu des discussions avec les deux gouvernements territoriaux, le Conseil des Indiens du Yukon, la Nation dénée, l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest et la Fédération Tungavik du Nunavut. Ces rencontres ont donné lieu à l'ébauche d'ententes sur les principes d'un aménagement du territoire et la réalisation de programmes en ce domaine. Une entente sur le même sujet a été élaborée avec le Comité d'étude des droits des autochtones au cours des discussions sur les revendications foncières.

D'autres ministères fédéraux participent à ce programme en préparant des protocoles d'entente qui définissent leur rôle et leur participation au processus d'aménagement. Un programme d'aménagement pour le Nord sera mis en place, mais l'on accordera d'abord la priorité aux régions où les pressions en faveur de l'exploitation de la terre et des ressources sont les plus grandes. Parmi ces régions, mentionnons la mer de Beaufort, la vallée du Mackenzie, le sud du Yukon et le détroit de Lancaster.

Évolution sociale et politique

Coopératives

Le gouvernement a continué à appuyer les coopératives du Nord en autorisant un crédit de 8 millions de dollars, réparti sur cinq ans, pour aider les secteurs de la gestion, de la production et de la mise en marché. Six millions ont été affectés à la formation de personnel et de cadres autochtones afin de veiller à ce que les coopératives soient administrées par les personnes qu'elles servent, et de constituer un répertoire de personnes compétentes dont l'expérience peut être utilisée dans tous les domaines de l'expansion économique du Nord. Une subvention de 2 millions a été approuvée pour la réalisation de nouveaux plans d'action reliés à la mise en marché des objets d'art et d'artisanat; la vente de ces objets représente une part considérable des revenus gagnés par les Inuit. Le Ministère coordonnera les initiatives de ce genre grâce à son programme de promotion des arts et des artistes inuit.

Art inuit

Le Ministère a poursuivi ce programme de promotion, qui comprenait l'organisation de deux expositions importantes actuellement présentées à l'extérieur du Canada, et la préparation d'une exposition spéciale à *Rideau Hall*, résidence du gouverneur général.

Activités reliées à la région circumpolaire

Les Inuit du Groenland, du Canada et de l'Alaska ont participé à une conférence circumpolaire des peuples inuit tenue à Frobisher Bay en juillet 1983. Plusieurs ministères fédéraux dont celui des Affaires indiennes et du Nord canadien, ont octroyé des fonds à cette fin, et des observateurs des gouvernements fédéral et territoriaux ont assisté à la conférence. L'objectif principal était l'élaboration d'une politique de l'Arctique qui serait mise en application par le Canada, le Danemark et les États-Unis et ce, afin de protéger l'environnement et la culture inuit.

En août 1983, le Canada et le Danemark ont signé un accord de coopération en vertu duquel les deux pays s'engageaient à assurer la protection de l'environnement marin et à poursuivre des activités scientifiques dans les eaux situées entre le Canada et le Groenland.

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada est chargée d'administrer les droits pétroliers et gaziers sur les terres du Canada qui relèvent de la compétence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Au nord du 60e, les « terres du Canada » s'étendent sur une superficie de 6,4 millions de kilomètres carrés englobant entre autres, les îles de l'Arctique et la mer de Beaufort.

Cet organisme veille à l'application de deux lois : la **Loi sur le pétrole et le gaz du Canada** (titulaires des droits pétroliers et gaziers sur les terres canadiennes) et la **Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz** (protection des ressources, forage et autres activités de prospection, exploitation et production, protection de l'environnement et normes de sécurité au travail pour le personnel).

En 1983-1984, au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'Administration a négocié les conditions d'exploitation pour 20 millions d'hectares de droits pétroliers et gaziers et a modifié les droits pour 52 accords d'exploration. Actuellement, 79 accords ont été négociés de nouveau en vertu de la **Loi sur le pétrole et le gaz du Canada**, pour quelque 37,7 millions d'hectares de terre dans le Nord. Ces nouveaux programmes devraient encourager le secteur privé à maintenir son niveau actuel d'investissements et son rythme d'activités au cours des années 80, en plus de fournir aux habitants du Nord des occasions de formation, d'emploi et d'affaires.

Pendant l'année civile 1983, le nombre de forages effectués au nord du 60e a augmenté dans la plupart des secteurs. L'Esso Ressources Canada Ltée a foré 57 puits de développement et a terminé la construction de quatre îles artificielles sur le Mackenzie dans le cadre du projet de Norman Wells. L'Administration s'est occupée de la surveillance des forages, de la construction et de l'exploitation ainsi que du fonctionnement des installations de production à la raffinerie actuelle et de la construction de l'usine centrale de traitement. Ailleurs, dans les T.N.-O., trois puits d'exploration ont été forés et un quatrième a été foré par battage au câble au cours de la saison de forages de 1983.

Dans la région du delta du Mackenzie-mer de Beaufort, cinq puits ont été forés en 1983. Les dépenses totales reliées aux programmes de forages et d'exploration sismique dans cette région ont atteint environ 658 millions de dollars dont presque 73 p. 100, soit 480 millions, ont servi à l'achat de biens et de services canadiens. L'Administration a ouvert un bureau d'inspection à Inuvik en raison de l'essor des activités dans ce secteur. Au plus fort des activités, 2 000 Canadiens étaient employés, dont plus de 620 avaient été embauchés dans 30 communautés du Nord.

Dans les îles de l'Arctique, au cours de la saison de forages de sept mois en 1983, cinq puits ont été forés. Au total, 74 millions de dollars ont été affectés aux programmes de forages et d'exploration sismique, et 78 p. 100 de cette somme, soit 58 millions, ont servi à l'achat de biens et de services canadiens. Calculé mensuellement, le nombre maximum d'emplois disponibles était de 327, dont 47 étaient occupés par des Inuit embauchés soit à Pond Inlet, soit à Arctic Bay. Le reste des 190 emplois offerts a été comblé par des Canadiens.

En 1983, l'on a fait deux découvertes importantes. Le puits Panarctic *et al* Cape MacMillan 2K-15, foré à partir d'une plate-forme de glace épaisse dans l'océan Arctique, a permis de déceler du pétrole et du gaz. Le puits Esso PEX Home *et al* Itiyok I-27, foré à partir d'une île artificielle installée dans la mer de Beaufort, a conduit à la découverte de pétrole et de gaz.

Au cours du premier trimestre de 1984, les activités de forage et d'exploration sismique ont progressé au même rythme : huit puits ont été terminés sur la terre ferme et trois, dans la mer de Beaufort. Une importante découverte de gaz naturel mélangé à des hydrocarbures liquides a été localisée au puits Esso PCI Home *et al* Tuk M-09 foré dans la presqu'île de Tuktoyaktuk. Les travaux de forage ont également continué à Norman Wells, augmentant ainsi les retombées économiques pour le Nord et le Canada.

Administration

Au cœur des activités des autres programmes du Ministère, se trouve le Programme de l'administration qui indique les grandes directives à suivre dans les différents secteurs et qui fournit des services de consultation et de soutien.

Finances et Services professionnels

Conformément au Système de gestion des secteurs de dépense du gouvernement fédéral, la Direction générale de la gestion financière a coordonné l'élaboration d'un cadre de planification pour les activités du Ministère. La Direction générale a joué un certain rôle au cours de la négociation d'un plan de mise en œuvre pour la Convention de la Baie James et du Nord québécois; elle a aussi élaboré une formule de financement destinée aux gouvernements territoriaux.

La Direction générale de l'administration financière a prêté son concours à un certain nombre de projets d'amélioration de la gestion touchant les plans comptables. Elle a mis en application les recommandations relatives à la comptabilité des fonds en fidéicommis et des plans comptables pour les revenus provenant de l'exploitation pétrolière et gazière. En outre, elle a assuré le fonctionnement des méthodes complexes d'administration financière du Ministère.

La Direction générale des méthodes de gestion a coordonné plusieurs projets importants d'amélioration de la gestion (PAG), dont un « plan à long terme touchant les méthodes » du Ministère et des systèmes automatisés d'information sur les terres des Indiens, l'effectif des bandes et la comptabilité des fonds en fidéicommis.

La Direction générale des services de gestion a conçu et fait installer trois importants réseaux de traitement électronique des données pour conserver l'information sur la comptabilité des fonds en fidéicommis, les revenus provenant de l'exploitation pétrolière et gazière, les redevances et le registre des terres. Elle s'est procurée des micro-ordinateurs en vue de faciliter l'introduction de la bureautique et l'utilisation de logiciels perfectionnés pour les activités courantes.

La Direction générale des services techniques et des marchés a amorcé des changements notables en vue d'améliorer le contrôle de la qualité et de l'administration des marchés. Les méthodes de contrôle de la qualité concernant l'adjudication des marchés ont été uniformisées et un manuel à ce sujet a été préparé. La Direction générale a mis au point un plan comptable simplifié des projets pour administrer le programme d'immobilisations du Ministère. En accord avec les régions, l'application d'un système de gestion de l'entretien a été élargie pour couvrir 10 p. 100 des biens des Affaires indiennes et inuit et l'on a commencé à étendre ce système aux Affaires du Nord. Des systèmes informatisés d'inventaire des biens immobiliers et de gestion de l'entretien ont également été préparés.

La Direction générale a administré le programme des routes du Nord, au coût de 18 millions de dollars, a coordonné le programme des projets spéciaux de relance (comprenant 16 projets d'un coût total de 22 millions de dollars) et le programme RELAIS qui correspond à 1,4 million de dollars (33 projets).

Personnel

Pour mieux administrer ses ressources humaines, le Ministère a terminé la dernière phase d'un programme global de gestion du personnel. Le plan pluriannuel des ressources humaines du Ministère a été le premier document de ce genre préparé dans la fonction publique. Il se rattache à un plan d'ensemble qui englobe des plans d'action, des plans d'exploitation et des plans de travail; il est conçu de façon à promouvoir ceux-ci. Il permet aux cadres supérieurs de mieux administrer leurs ressources humaines, particulièrement dans les catégories de la gestion (PM-5 et au-dessus). Auprès des organismes centraux, le Ministère est un chef de file dans ce domaine.

Parmi les autres initiatives, mentionnons :

La création d'un centre de responsabilité pour l'équipe d'Action positive. Cette équipe a commencé une analyse approfondie de l'effectif du Ministère et fait actuellement un examen des méthodes reliées à l'emploi pour déterminer et éliminer les obstacles systématiques qui affectent l'embauche et les occasions d'avancement pour les autochtones, les femmes, les francophones et les handicapés. L'équipe d'Action positive sera aussi chargée de recommander les mesures spéciales à prendre pour compenser les conséquences d'une discrimination antérieure, exercée envers ces personnes et pour augmenter éventuellement leur nombre à tous les échelons.

L'approbation, par le Vérificateur général, d'un plan particulier fondé sur les recommandations du Projet d'amélioration de la gestion. Ce plan est destiné à accroître l'efficacité des méthodes de gestion et de dotation dans le secteur des ressources humaines.

L'introduction d'une politique officielle sur l'administration des changements dans l'organisation générale du Ministère.

L'augmentation du nombre de rencontres à caractère officiel ou non entre la direction et les syndicats.

Un programme d'information destiné au personnel pour le tenir au courant des grandes questions reliées à l'emploi dans la fonction publique. Ces questions ont été régulièrement expliquées dans *Intercom*, journal du personnel.

Une certaine stabilité règne actuellement au Ministère, en raison d'une diminution des vacances de poste et du nombre de personnes employées pour une période déterminée. Le renouvellement de personnel a continué à diminuer : 586 employés permanents seulement ont quitté le Ministère, soit une baisse par rapport à 670 et à 1 300 respectivement, au cours des deux années précédentes. Au niveau des cadres intermédiaires et supérieurs, le taux de renouvellement est demeuré à 8 p. 100, soit une baisse par rapport au taux de 16,3 p. 100 en 1981-1982.

Le Ministère a poursuivi activement ses programmes d'emploi des autochtones et d'égalité d'accès à l'emploi. La priorité a été accordée aux objectifs à long terme, c'est-à-dire à la formation et au perfectionnement des autochtones, des femmes, des francophones et des handicapés afin que ces personnes puissent occuper des postes à des échelons plus élevés.

Onze gestionnaires autochtones avaient été embauchés en 1982 pour occuper des postes de direction soit aux bureaux régionaux soit à l'administration centrale. Au cours des deux prochaines années, ces personnes participeront à un programme intensif de formation et de perfectionnement qui leur permettra d'accéder à des postes de niveau supérieur.

Communications

La Direction générale des communications, dont le mandat est d'expliquer au grand public et aux groupes d'intérêt particulier les orientations générales et les programmes du Ministère, offre toute une gamme de services dans des domaines tels que les relations avec la presse, la préparation d'événements spéciaux, les demandes de renseignements, les publications, la tenue d'expositions et la présentation de films. La Direction générale est aussi chargée de l'établissement de normes pour les communications au Ministère, de la planification et de la gestion des ressources en ce domaine.

La Direction générale des communications cherche avant tout :

- à établir un excellent système de diffusion interne de l'information afin de faire connaître les objectifs du Ministère au personnel;
- à entretenir des relations avec les autochtones, le Nord, et les autres groupes d'intérêt afin de s'assurer que les objectifs, les orientations et les programmes du Ministère sont bien compris.

Parmi les faits saillants, mentionnons :

- la recherche d'une méthode précise de planification des projets annuels de publication, pour en augmenter la portée auprès du public tout en s'assurant que les publications reflètent les principaux objectifs retenus;
- la présentation d'expositions spéciales à l'occasion de l'Exposition nationale canadienne, de la *Pacific National Exhibition* et d'Expo-Québec;
- l'organisation d'un groupe d'étude sur les communications, chargé de fournir des renseignements et des services aux journalistes et aux techniciens qui devaient assurer la couverture de la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochones tenue en mars 1984;
- la réponse à plus de 30 000 demandes par la Section des demandes de renseignements du public; cette dernière dispose d'un nouveau service téléphonique sans frais d'interurbain au Canada ainsi que d'un système de traitement des demandes de renseignements;
- la préparation de catalogues des publications du Ministère à l'intention du grand public et des groupes particuliers. Pour la première fois, il est possible d'obtenir facilement la liste complète des publications du Ministère.

Orientations générales

Les attributions des Orientations générales sont assez vastes et touchent des domaines tels que la planification générale, l'élaboration des lignes de conduite sur les principaux aspects du mandat du Ministère, les affaires intergouvernementales, la recherche, l'évaluation et les services de secrétariat à la disposition du ministre et du sous-ministre. De plus, ce secteur s'est vu confier la coordination de la mise en œuvre de deux conventions touchant le règlement des revendications globales des Indiens et des Inuit de la baie James et du Nord-Est québécois.

Parmi les faits saillants, mentionnons :

- le rôle clé joué au cours de la préparation de la réponse du gouvernement au rapport du Comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens et, par la suite, au cours de l'élaboration d'une loi-cadre touchant les institutions indiennes dans le contexte de l'autonomie politique;
- la collaboration apportée au processus permanent relié à la Constitution auquel participent les gouvernements provinciaux, les associations autochtones et le gouvernement fédéral;
- la création du Secrétariat des revendications du Québec dont le mandat est de coordonner la mise en application des conventions signées par les Cris, les Naskapis et les Inuit avec le Canada et le Québec;
- la préparation des modifications à la **Loi sur les Indiens** pour en éliminer les dispositions discriminatoires et prévoir la réintégration des personnes qui ont perdu leur statut en raison de cette discrimination;
- l'élaboration d'une politique fédérale reconnaissant la participation des Indiens à la pêche dans le Pacifique et l'intégration de cette politique à la négociation des dispositions sur ce sujet dans le règlement des revendications globales en Colombie-Britannique;

la gestion de quelque 20 millions de dollars versés aux groupes autochtones sous forme de contributions et de prêts pour la recherche, la préparation et la négociation de leurs revendications;

la mention très favorable accordée par le Vérificateur général à propos du rôle du programme de l'évaluation. Il ressortait que la Direction de l'évaluation était un service valable et actif, et que les rapports d'évaluation servaient à prendre des décisions en vue de modifier les programmes et de mieux répartir les ressources.

En fait, au cours de l'année, de nombreuses études ont été menées sur les lignes de conduite « liées au mandat du Ministère » et les efforts se poursuivront pour que le gouvernement fédéral et les autochtones puissent mieux définir la nature de leurs relations. Il faut enfin noter le rôle important de coordination joué par les Orientations générales en vue d'éliminer les recoupements d'intérêt entre les préoccupations touchant la mise en valeur du Nord, le règlement des revendications et le Programme des affaires indiennes et inuit.

Bureaux régionaux

Bureaux régionaux

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

Nouveau-Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Québec
6. Sept-Îles
7. Québec
8. Pointe-Bleue

Ontario
9. Peterborough
10. Toronto
11. Brantford
12. London
13. Sudbury
14. Moose Factory
15. Geraldton
16. Thunder Bay
17. Fort Frances
18. Sioux Lookout
19. Kenora

Manitoba
20. Winnipeg
21. Thompson

Saskatchewan
22. Yorkton
23. Fort- Qu'Appelle
24. Regina
25. Saskatoon
26. Prince-Albert
27. Shellbrook
28. Meadow Lake
29. North Battleford

Alberta
30. St-Paul
31. Lethbridge
32. Calgary
33. Edmonton
34. Fort McMurray
35. High Level

Colombie-Britannique
36. Fort St. John
37. Prince-George
38. Williams Lake
39. Vancouver
40. Nanaïmo
41. Campbell River
42. Prince-Rupert
43. Terrace
44. Hazelton

Yukon
45. Watson Lake
46. Teslin
47. Whitehorse
48. Haines Junction
49. Carmacks
50. Beaver Creek
51. Mayo
52. Dawson
53. Ross River

Territoires du Nord-Ouest
54. Inuvik
55. Norman Wells
56. Fort Simpson
57. Yellowknife
58. Hay River
59. Fort Smith
60. Rankin Inlet
61. Baker Lake
62. Frobisher
63. Fort-Liard

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est un ministère très décentralisé. En effet, 76 p. 100 du personnel travaillent dans les bureaux régionaux et de district, répartis dans l'ensemble du pays.

Les bureaux régionaux sont le lien indispensable entre la politique conçue à l'administration centrale et les services dispensés sur place. Ils jouent un rôle essentiel dans divers secteurs dont l'élaboration et l'exécution des programmes de formation destinés aux bandes; ils offrent aussi des services de consultation. Les bureaux interviennent également dans les consultations et les négociations tripartites sur des questions majeures comme les revendications foncières des autochtones, l'administration locale, les programmes sociaux, l'enseignement, les répercussions de l'exploitation des ressources et la protection de l'environnement. A ce titre, les activités des bureaux régionaux font ressortir l'orientation générale et les objectifs du Ministère.

Le Ministère est divisé en neuf régions : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique. Le Programme des affaires indiennes et inuit a un bureau dans chaque région tandis que le Programme des affaires du Nord a des bureaux au Yukon et dans les T.N.-O.; enfin, le Bureau des revendications des autochtones a un bureau à Vancouver.

Atlantique

Cette région dessert 12 458 Indiens inscrits regroupés en 29 bandes.

Faits saillants

La bande Kingsclear a négocié, avec la *New Brunswick Power Commission*, une entente en vertu de laquelle la bande accorde à cet organisme un droit de passage dans la réserve pour l'entretien de son équipement.

Par décret du conseil, des terres ont été achetées afin d'augmenter la superficie de la réserve de Rocky Point (Île-du-Prince-Édouard).

Dix Indiens ont participé à une session de formation d'une semaine sur les réserves indiennes et les fonds en fidéicommis.

En matière d'expansion, la Région a accordé la priorité à la planification d'ensemble au niveau local. Des fonds ont été octroyés à 24 bandes pour embaucher le personnel nécessaire. De plus, 21 Indiens ont été embauchés directement grâce au programme RELAIS.

La réserve Woodstock a acheté un droit de passage aux Chemins de fer nationaux du Canada.

Dix nouvelles entreprises indiennes ont été lancées, et des fonds affectés à 75 autres pour continuer leurs activités, ce qui a permis de créer 25 années-personnes et d'en conserver 85 autres.

Le Ministère a créé 1 100 semaines de travail pour 135 étudiants dans le cadre du programme fédéral Été indien Canada. En outre, le programme RELAIS a fourni des fonds pour la création de 8 600 semaines de travail à l'intention de 350 personnes; le budget total de ces projets est de 6,5 millions de dollars.

Soixante-dix personnes ont bénéficié de 5 000 jours de formation technique; 35 étudiants ont reçu une formation en cours d'emploi ainsi qu'une aide financière à cet effet.

Une entente fédérale-provinciale sur l'aide familiale et la protection de l'enfance négociée avec quatre bandes du Nouveau-Brunswick, a été signée le 24 mai 1983. Cette entente jette les principes de base permettant de définir les normes et les conditions des services particuliers dispensés à chaque bande.

Cette année, 3 381 élèves étaient inscrits aux niveaux primaire et secondaire. De ce total, 1 375 élèves étaient inscrits au secondaire.

Trente-trois étudiants ont terminé leurs études postscolaires. Seize étudiants ont fini le programme de pédagogie offert aux Micmacs, au *Nova Scotia Teachers College* à Truro (N.-É.). En mai 1984, 40 étudiants en pédagogie seront diplômés de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Pour l'Infrastructure (Entretien et Fonctionnement), la Région dispose d'un budget distinct de 2 350 000 $ et les bandes en ont administré 80 p. 100. En 1983-1984, le budget des immobilisations est passé de 6 à 12 millions de dollars. Environ 60 p. 100 de ce budget ont été gérés par les bandes conformément aux accords de contribution. Parmi les 150 projets de construction prévus, mentionnons la construction de deux écoles, l'une dans la réserve de Red Bank et l'autre, dans celle de Big Cove.

La question du nombre d'autochtones employés à des postes de niveaux intermédiaire et supérieur, a été une priorité de la Région. Le programme d'emploi des autochtones, renforcé par d'importantes décisions sur les conditions d'embauche, a permis de nommer des autochtones à trois postes de directeur associé.

L'introduction d'un financement pour le soutien des bandes a permis d'augmenter le personnel de l'administration et celui qui est chargé de l'entretien des bureaux. De plus, les fonds octroyés sont passés de 2 346 173 $ à 3 582 959 $. Un certain nombre de bandes ont manifesté leur intérêt à participer au régime universel d'avantages sociaux pour leur personnel.

L'objectif principal du Programme de formation et de perfectionnement en gestion des Indiens est d'aider les conseils de bande à acquérir et à améliorer leurs compétences dans ce domaine. Le financement de ce programme (124 000 $) a été transféré à des associations indiennes pour qu'elles préparent et coordonnent des cours de formation conformément aux principes de ce programme.

Seize policiers indiens ont participé à un cours de recyclage de six semaines tenu à l'*Atlantic Police Academy* (Île-du-Prince-Édouard).

Québec

La région du Québec dessert 33 952 Indiens inscrits regroupés en 39 bandes et 5 700 Inuit vivant dans 15 communautés.

Faits saillants

Dans le domaine de l'expansion économique, mentionnons une réorganisation régionale en vue de supprimer le cloisonnement des différents secteurs d'activité, de fusionner les ressources affectées à la planification et de mieux servir la population autochtone.

Dans ce contexte, des comités locaux de développement socio-économique ayant démontré leurs compétences se sont vu conférer le statut d'organisme de développement. Chaque comité s'occupe donc de la planification et de la réalisation de projets, et joue le rôle de conseiller en gestion auprès des entreprises locales. Chaque comité peut préparer et soumettre des demandes de financement de projet au Ministère ou à tout autre organisme.

L'aide aux entreprises a répondu à 92 demandes, permettant ainsi de créer 170 emplois et d'en conserver 135 autres. De plus, quelque 150 emplois ont été créés dans le secteur de la foresterie. Il s'agit de contrats de plantation d'arbres passés directement entre Énergie et Ressources Québec et les bandes du Lac Simon, d'Abitibiwinni et de Témiscaming, et de contrats de coupe de bois à Betsiamites, à Waswanipi et à Restigouche.

Dans la région de la basse Côte Nord, mentionnons l'achat de la rivière Mingan, ce qui devrait permettre d'agrandir la réserve du même nom et d'octroyer aux Indiens de cette bande des droits exclusifs de pêche.

Des subventions ont été accordées à des projets tels que la Tannerie Napess à Mingan, la pourvoirie du Domaine du Lac des Cœurs, aux Escoumins, la Compagnie de gestion de Mingan, sans oublier le programme de piégeage qui a pris une ampleur considérable depuis l'an dernier.

L'éducation et la formation professionnelle ont également été au premier plan des préoccupations de la région du Québec.

En mars 1984, deux centres de formation professionnelle ont été inaugurés, l'un à Kuujjurapik pour les Inuit, et l'autre, à Chisasibi pour les Cris. Ces centres, ouverts grâce à une subvention du Ministère, sont surtout destinés aux adultes et ce, pour répondre directement aux besoins locaux.

Toujours au chapitre de la formation, mentionnons un colloque régional sur ce thème, tenu à Montréal à la fin de février 1984. On y comptait 45 autochtones ainsi que des représentants des organismes autochtones spécialisés dans le domaine de la formation. La Région dispose maintenant d'un budget spécial réservé à la formation en gestion pour les adultes.

Au cours de l'année financière, un groupe de travail provincial sur l'éducation, composé d'autochtones spécialisés dans ce domaine, a été créé. Cela donne aux autochtones la possibilité de se consulter et d'élaborer une politique provinciale sur toutes ces questions.

Le Comité de coordination Atikamekw Sipi, pour sa part, a fait préparer des programmes scolaires pour répondre aux besoins des trois réserves attikameks.

A la suite de demandes exprimées par plusieurs représentants autochtones de la région, le Ministère a mené des négociations avec l'Université du Québec à Chicoutimi afin de lancer un programme spécial de certificat d'études en loisirs et en éducation physique. Environ 30 personnes étaient inscrites à ces cours à l'automne de 1983.

Dans le domaine de l'emploi, 58 projets ont été approuvés pour créer 880 emplois ou 429 années-personnes. Grâce à une subvention de démarrage de 4 114 265 $ accordée par RELAIS, la Région a été en mesure d'obtenir un montant total de 16 510 850 $ auprès de différents programmes du gouvernement.

Le mouvement de décentralisation des services sociaux est amorcé. Depuis le 1er juillet 1983, la bande de Kahnawake dispense, dans la réserve, tous les services sociaux universels et particuliers. Deux études visant la prise en charge de ces services ont été financées par le Ministère, dont l'une élaborée par le Comité de coordination Atikamekw Sipi (réserves attikameks) et l'autre, par le Conseil Attikamek-Montagnais (réserves montagnaises).

Le Secteur des communications a été, lui aussi, très actif. Un groupe d'étude composé principalement d'autochtones a préparé, sous la direction du bureau régional, des séances de formation pour sensibiliser le personnel à la culture indienne; deux sessions de cinq jours ont déjà eu lieu. Ajoutons qu'une exposition d'œuvres d'art réalisées par des Indiens du Québec a été présentée dans différentes villes de cette région.

Ontario

Cette région dessert 74 000 Indiens inscrits regroupés en 115 bandes.

Faits saillants

Dans l'esprit du mouvement en faveur de l'autonomie politique et d'une amélioration des services, la région de l'Ontario continue à appuyer le principe de négociations tripartites. Ce processus est unique en soi, étant donné qu'il s'agit du seul processus permanent officiel permettant la rencontre régulière des chefs indiens, des hauts fonctionnaires des gouvernements du Canada et de l'Ontario, et des Indiens, afin de trouver des réponses à des questions telles que la police dans les réserves, la pêche et les services sociaux.

En novembre 1983, à la suite d'une décentralisation, le plan comptable des fonds en fidéicommis a été transféré de l'administration centrale à la Région. Ce plan comprend maintenant 1 600 comptes particuliers et 230 comptes collectifs; le montant total des dépôts s'élève à 18 millions de dollars. Les comptes collectifs servent à l'administration des comptes de capital et de résultats des bandes, tandis que les comptes particuliers garantissent la protection et l'administration des fonds détenus pour les mineurs en tutelle, les successions et les personnes disparues ou mentalement incapables.

Parmi les 115 bandes de l'Ontario, 36 administrent les services d'inscription de leurs membres. Grâce à l'informatique, les bandes intéressées pourront emmagasiner et extraire plus rapidement toutes les données en ce domaine. Des terminaux d'ordinateur ont été installés dans tous les bureaux de la Région et, de cette façon, les utilisateurs peuvent communiquer immédiatement avec les différents bureaux et l'administration centrale. Cinq ateliers de formation sur ce sujet ont été organisés à l'intention du personnel des bandes et du Ministère.

En 1983-1984, les bandes ont fait construire 715 logements, augmentation notable par comparaison à l'objectif habituel de la Région qui est d'environ 500 unités. Ce supplément a pu être réalisé grâce à une injection de fonds au programme de logement des Indiens, annoncée dans le budget fédéral d'avril 1983. De plus, 539 rénovations ont été terminées afin de moderniser les logements actuels. La Région a affecté 29 millions de dollars au poste du logement et des services qui s'y rattachent.

La planification au niveau local continue à jouer un rôle capital dans la Région et ce, pour améliorer les conditions de vie des Indiens et favoriser leur autonomie politique. Quelque 450 000 $ ont été prévus pour aider les collectivités à élaborer des plans communautaires globaux. Ce mode de planification permet aux bandes de déterminer leurs besoins de personnel, ainsi que les orientations à donner à l'expansion de leurs ressources matérielles et économiques. En Ontario, 54 communautés ont adopté cette méthode à la suite de son introduction en 1981-1982. Il est prévu que 25 plans de ce genre seraient terminés à la fin de mars 1984.

De nombreuses initiatives en matière de création d'emplois ont été lancées dans les domaines de la foresterie, de la construction dans les réserves et de l'amélioration de l'infrastructure et des services communautaires. Un crédit de 30 millions de dollars a permis de créer 4 737 emplois à court terme ou 81 964 semaines de travail. En plus d'offrir aux Indiens du travail et de l'expérience, ces activités permettent d'installer l'infrastructure qui sera utile aux communautés indiennes pendant de nombreuses années tout en créant un climat propice à l'expansion des affaires et à l'autonomie.

Le transfert aux bandes de certains domaines de compétence est toujours une priorité de la Région. En 1979-1980, les bandes avaient administré 46 p. 100 de tous les programmes (52,4 millions de dollars). En 1983-1984, ce pourcentage est passé à 75 p. 100, pour une somme de 165 millions de dollars (ce qui inclut les immobilisations).

Dans le contexte du projet de loi 82 (Ontario) qui garantit à tout enfant exceptionnellement doué l'accès à des services spéciaux afin de mettre en valeur ses aptitudes, la Région a institué un comité régional chargé de déterminer la procédure à suivre, les structures et les ressources nécessaires pour permettre aux 14 000 élèves indiens de l'élémentaire et du secondaire de profiter de ces

services. L'université *Western Ontario* fera des recherches sur la façon de mesurer les aptitudes des élèves indiens, d'évaluer et de préparer des programmes pertinents.

Un comité régional a été chargé de seconder les bandes dans le secteur de l'enseignement. Quatorze bandes exercent déjà un certain contrôle sur les programmes scolaires et cinq bandes étudient actuellement comment prendre en charge ces questions.

Des expositions sur l'orientation professionnelle ont eu lieu dans les districts de Brantford, de London et de Peterborough à l'intention de 2 400 élèves, de leurs parents et d'autres personnes intéressées. Le coordonnateur régional de l'emploi des autochtones a participé à cette initiative, lancée en collaboration avec le programme de recrutement des autochtones de la Commission de la Fonction publique du Canada, région de l'Ontario.

Manitoba

Cette région dessert 49 956 Indiens inscrits regroupés en 60 bandes.

Faits saillants

Le Bureau des inondations, créé en vertu de la Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba, est devenu le Bureau de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources du Manitoba et ce, afin de faire ressortir les attributions supplémentaires reliées à l'exploitation des ressources dans la province. Le bureau a tenu de longues consultations avec les ministères fédéraux dont le mandat peut être touché par certaines des dispositions de la Convention afin :

d'établir une façon de procéder rationnelle pour traiter des questions particulières dans le cadre des programmes et des services fédéraux;

de s'assurer que tous les dossiers en suspens ont été identifiés et que toutes les options possibles proposées par le gouvernement fédéral ont été systématiquement étudiées.

Le Ministère a maintenu le même niveau d'aide financière offerte aux communautés pour préparer leurs revendications, les négocier et rétribuer le personnel de soutien. Les rencontres fréquentes entre les parties ont permis de faire des progrès notables dans les domaines suivants : expansion locale; évaluation des réseaux de distribution d'eau potable; sélection préliminaire des terres en vue de compensation; construction d'une patinoire intérieure à Cross Lake par la *Manitoba Hydro* au lieu de paiement; enfin, négociations sur l'indemnisation et l'expansion des activités traditionnelles comme le piégeage et la pêche.

Des terres ont été cédées au gouvernement du Canada à titre de terres de réserve pour les bandes Chemawawin, Norway House, Fairford et Little Saskatchewan; il s'agit de la dernière étape d'un échange prévu dans le cadre de l'entente *Grand Rapids Forebay* portant sur l'échange de terres en vue de la construction de pistes d'atterrissage et de routes pour la communauté de Norway House, et de barrages de contrôle sur la rivière Fairford. L'arpentage des réserves pour les bandes York Factory, Norway House et God's River a été effectué en vue de ce transfert de terres et ce, afin de respecter certaines dispositions relatives aux droits en suspens sur les terres touchées par les traités, la Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba et un échange proposé par les bandes.

Dans le cadre du programme de logement, 712 unités ont été construites et 450, remises en état au coût de 21,5 millions de dollars, le budget total de la Région à ce poste étant de 52 millions. Le Conseil du Trésor du Canada a approuvé la construction d'une école à Cross Lake à un coût de 16,7 millions de dollars; les plans pour les écoles de Bloodvein, de Nelson House et de God's River ont été commencés.

En février 1984, le projet de repeuplement des bisons des bois débutait dans la réserve de Waterhen; 34 bêtes ont déjà été livrées sur un total prévu d'environ 50. Le troupeau sera gardé dans un enclos de 2 300 hectares afin d'empêcher les bêtes de s'échapper. Ce projet a permis de créer des emplois et a été à l'origine de l'essor économique de la bande Waterhen et des agglomérations voisines.

Les négociations entre le Manitoba, les bandes ayant des droits en suspens sur les terres touchées par les traités et le Canada se sont poursuivies afin de régler, pour 20 bandes, ces revendications. Les bandes Mathias Colomb, York Factory, et War Lake ont reçu aide et conseils pour choisir les terres qui leur seront remises à titre de règlement partiel.

Un ralentissement marqué du renouvellement des employés a permis de stabiliser le personnel, particulièrement dans les écoles du gouvernement fédéral dans le Nord.

Une décision a été prise au sujet de la résidence scolaire Mackay : à partir du 1er septembre 1984, seuls les étudiants inscrits à la fin du cycle secondaire pourront y habiter. Les étudiants du primaire et des premières années du secondaire qui y résidaient auparavant pourront profiter des installations et des programmes proposés dans leur communauté ou être placés dans des foyers.

Saskatchewan

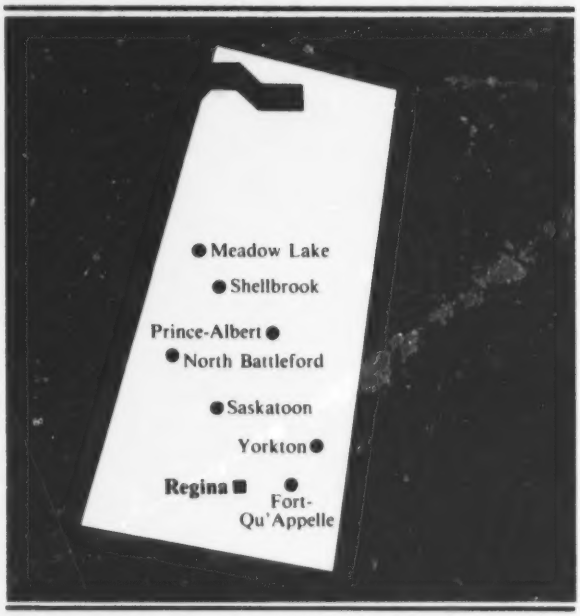

Cette région dessert 51 075 Indiens inscrits regroupés en 68 bandes.

Faits saillants

La Région a secondé le groupe des chefs pour les districts de Prince-Albert, de Shellbrook et de Meadow Lake dans leurs recherches sur la meilleure façon de faire participer les Indiens à la gestion des forêts. A ce titre, la formation et les activités reliées à la sylviculture et à la coupe dans les réserves ou ailleurs pourraient permettre aux Indiens de la Saskatchewan de profiter au maximum d'une nouvelle entente conclue entre le Canada et la Saskatchewan sur l'exploitation des ressources forestières, et de fonds provenant de plusieurs sources.

La Section du génie et de l'architecture a effectué plusieurs études cette année. Elle a commencé et coordonné la préparation d'un inventaire des routes régionales et la compilation d'une base de données sur l'évaluation des besoins, afin de faciliter les programmes à long terme de construction des routes et de planification de leur entretien. Grâce à cette initiative, toutes les routes des réserves ont été répertoriées et classées, et une liste des priorités, présentant une estimation des coûts de construction et de réfection, a été dressée.

Le gouvernement fédéral continue les négociations en vue du règlement des revendications foncières. Bien qu'un nombre limité de transferts de terres ait eu lieu cette année en l'absence d'une politique provinciale à ce sujet, le processus de validation s'est poursuivi. Actuellement, 30 demandes portant sur 485 640 hectares de terre ont été validées.

En août 1983, la résidence scolaire de Lebret s'est vu reconnaître le statut d'école de réserve (bande Starblanket). La nouvelle réserve, connue sous le nom de Réserve indienne n° 83A Wa pii Moo-toosis (White Calf), se trouve à 62 km au nord-est de Regina. Ce transfert de 22 hectares représente le règlement partiel d'une revendication en suspens découlant d'un traité de 1874 qui stipulait la remise de 4 355 hectares de terre à la bande.

Un programme de formation d'inspecteur des normes de construction résidentielle et d'agent de prévention des incendies est actuellement offert au *Saskatchewan Indian Community College*. Le 16 mars, 21 Indiens ont reçu leur diplôme. Les chefs de district ont identifié quinze postes, ce qui pourrait inciter un plus grand nombre de personnes à s'intéresser à ce domaine, soit la prévention des incendies, l'identification et l'élimination des risques.

En septembre 1983, la bande James Smith a officiellement ouvert les portes du centre Natahowin (clinique médicale et laboratoires), réalisé au coût de 513 000 $. Ce centre, administré par la bande, a également été construit par celle-ci. Il offrira une vaste gamme de services, améliorant ainsi la qualité des soins médicaux et dentaires dans la communauté et facilitant l'accès à ces services.

Les chefs du district de Meadow Lake et le Ministère ont inauguré trois unités mobiles entièrement équipées pour l'enseignement de l'économie domestique, de l'électronique et des communications. Ces unités desserviront huit écoles du district de Meadow Lake; elles resteront six semaines (ou trente jours d'école) à chaque endroit, ce qui permettra de visiter à tour de rôle six écoles pendant l'année scolaire.

En mars 1984, le foyer pour personnes âgées, *Pahkisimotahk*, de la bande Onion Lake a ouvert ses portes. Cet immeuble indépendant comprend 19 logements, un logement pour handicapé et un logement pour le concierge. Le Ministère a accordé 240 000 $ à ce projet d'un coût total de 796 000 $. Il s'agit du plus grand centre de ce genre en Saskatchewan.

La phase II du complexe scolaire Kawacatoose (bande Poorman) a officiellement ouvert ses portes en septembre 1983. Le nouveau bâtiment a une superficie de 485 m^2 et comprend une bibliothèque avec un centre de documentation, une salle d'enseignement spécial, un atelier, une salle d'économie domestique, un laboratoire de sciences et deux salles de cours.

Deux nouvelles écoles ont été ouvertes, l'une par la bande Thunderchild (septembre 1983) et l'autre par la bande Poundmaker (mars 1984).

Alberta

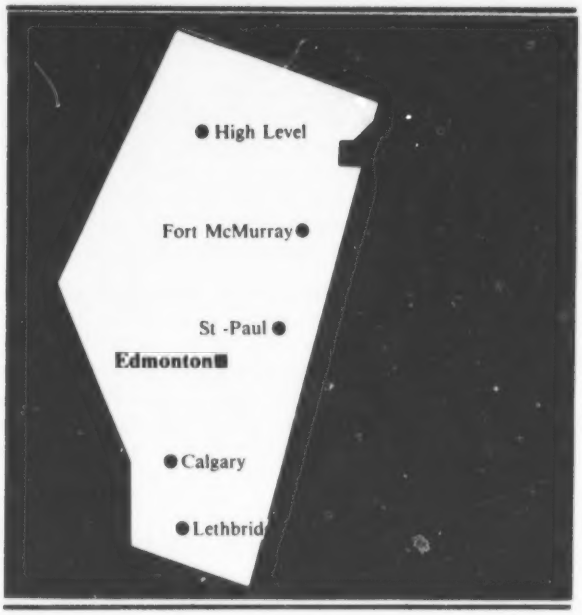

Cette région dessert 42 600 Indiens inscrits regroupés en 41 bandes.

Faits saillants

Le comité de l'écoie de la réserve Alexander a participé à une conférence internationale qui a eu lieu en Inde; à cette occasion, il a présenté la philosophie qui sous-tend ses principes d'enseignement.

Un hôtel de 20 millions de dollars appartenant à la bande Sawridge a officiellement ouvert ses portes à Jasper.

La construction d'une école de 7 millions de dollars à Morley a été autorisée, et les travaux de construction pour trois écoles et deux annexes ont démarré. Deux nouvelles écoles ont ouvert leurs portes.

La *Peigan Crafts Ltd.* a inauguré ses nouvelles installations à Brocket.

Dans les réserves, 55 logements ont été construits, à la suite d'un octroi de fonds supplémentaires prévus dans le budget fédéral et grâce au programme habituel de logement des Indiens.

La compilation de la base de données informatisée sur les indicateurs économiques de la bande Kehewin est terminée. Cette étude pilote, faite par la bande et subventionnée par le Ministère, est la première étude de ce genre au Canada. Elle servira peut-être de modèle aux autres bandes.

La bande Alexander a ouvert une usine employant 12 personnes à la fabrication de divans, de canapés et de coussins. Le Ministère a versé 70 p. 100 du montant total des coûts qui s'élevaient à 800 000 $.

La Division du génie et de l'architecture a installé des systèmes automatiques d'économie de l'énergie dans certaines écoles de la région.

Une entente tripartite sur la protection de l'enfance a été signée entre le Conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves, la province et le Ministère. La première année d'application de l'entente auxiliaire s'est terminée avec succès.

La bande Fort McMurray a commencé l'aménagement du lac Grégoire à des fins de loisirs et de tourisme. Ce projet est en partie subventionné par le Ministère.

La bande Saddle Lake a ouvert deux foyers pour enfants et la bande Beaver Lake a inauguré un centre de désintoxication. En outre, quatre nouvelles casernes de pompiers ont ouvert leurs portes.

Plusieurs nouveaux programmes de formation du personnel des bandes ont été lancés, soit la formation en gestion, les principes de comptabilité, la rédaction, la solution de problèmes et la prise de décisions, le gouvernement indien et le droit, les communications dans les affaires et la formation des moniteurs.

Un programme de gestion de l'entretien a été amorcé dans la réserve Blackfoot et à l'école Blue Quills.

Dix-sept bandes ont reçu des fonds pour la préparation de négociations et de projets en matière de protection de l'enfance.

Plusieurs réseaux de distribution d'eau et des usines de traitement de l'eau ont été installés.

Colombie-Britannique

Cette région dessert 59 543 Indiens inscrits regroupés en 195 bandes.

Faits saillants

En janvier 1984, le *Pacific Planning Symposium* a été l'occasion pour les chefs indiens de la province et les cadres du Ministère de se fixer des objectifs communs et d'élaborer des plans de travail à long terme. Le projet, qui comprend des groupes de travail sur tous les programmes et les orientations, prévoit une méthode de vérification. Les activités des groupes de travail ont été menées avec un bon esprit de collaboration, tout en tenant compte de la législation actuelle et du processus constitutionnel.

Les subventions accordées au logement des Indiens ont été augmentées en 1983-1984. La Région a donc été en mesure de répartir plus de 3,6 millions de dollars, grâce à ce supplément ou fonds « d'amélioration ». En outre, plus de 8,8 millions ont été affectés à la construction de logements supplémentaires et à l'installation de l'infrastructure dans les huit districts de la Région. Enfin, les bandes ont pu profiter d'un cours intitulé *Formation pour la restauration des habitations*, préparé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et organisé par la Région. Environ 70 personnes ont participé à la première session de formation qui portait sur la façon d'inspecter les vieux logements et d'en décrire les caractéristiques. Ce cours de six jours a été donné à Nanaïmo, à Vancouver et à Prince-George.

A Pine Acres, la bande Westbank a ouvert la première clinique de soins courants appartenant à des Indiens et gérée par ceux-ci. Dans le cadre du projet, le Ministère a garanti un prêt de 923 365 $ et versé 100 000 $ pour la construction d'une fosse septique et d'une voie d'accès. La bande s'est chargée de la planification, de la construction et de la réalisation ainsi que de la sélection des patients.

Environ 10,1 millions de dollars provenant du Programme de projets spéciaux de relance ont été octroyés à 13 bandes pour la construction ou la modernisation des réseaux d'adduction d'eau, d'égouts et des systèmes de prévention des incendies.

Voici la répartition des fonds et la liste des communautés :

Anahims Flat (égouts) : 775 000 $
Bella Coola (eau et égouts) : 1 500 000 $
répartis sur deux ans
Blueberry River (réaménagement) : 1 100 000 $
répartis sur deux ans
Canyon City (eau) : 725 000 $
Deadman's Creek (eau) : 421 900 $
Esowista (eau et égouts) : 418 000 $
Fort Ware (eau et égouts) : 1 400 000 $
répartis sur deux ans
Metlakatla (routes et eau) : 147 000 $
Nimpkish (maison de convalescence) : 295 000 $
North Thompson (eau) : 288 000 $
Sechelt (égouts) : 840 000 $
Sliammon (eau et égouts) : 1 000 000 $
Tsartlip (égouts) : 1 100 000 $
répartis sur deux ans

Trois autres revendications portant sur les terres retranchées ont été réglées en 1983, ce qui porte donc à 6 le nombre de règlements terminés. Ces trois règlements touchant les bandes Squamish, Westbank et Okanagan, prévoient au titre de l'indemnisation, un montant de 10 786 198 $, dont 9 122 572 $ seront versés par le gouvernement fédéral et 1 663 626 $, par le gouvernement provincial.

La somme de 580 000 $ a été octroyée à la Région dans le cadre du Programme de formation et de perfectionnement en gestion des Indiens. Une partie des fonds accordés est destinée à assurer l'élaboration de cours spécialisés en versant des subventions aux instituts de formation en gestion des Indiens comme l'*Indian Training and Research Institute* à Vancouver, et le *Native Training Institute* à Merritt.

Après deux années de réunions et de négociations, la bande Lax Kw'alaams et la *Dome Petroleum Ltd.* ont signé une entente en 1983. En vertu de celle-ci, la bande recevra une indemnisation de plusieurs millions de dollars si la *Dome* réalise son projet de construction d'une usine de liquéfaction du gaz naturel à Grassy Point. Parmi les conditions, mentionnons le versement d'une somme de 500 000 $ par an, des projets d'investissements, la création d'emplois et des sessions de formation, la protection de la pêche et une compensation, et enfin un réseau de distribution du gaz naturel pour la bande Lax Kw'alaams de Port Simpson. Cette entente est une réalisation majeure pour la bande qui est la deuxième en importance dans la Région.

Territoires du Nord-Ouest

Cette région dessert 8 470 Indiens inscrits regroupés en 17 bandes pour une population totale de 45 741 habitants.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Ministère possède deux bureaux régionaux distincts, celui des Affaires indiennes et inuit et celui des Affaires du Nord, ce qui reflète bien le mandat varié du Ministère.

Faits saillants

L'événement marquant dans les Territoires du Nord-Ouest a été la conclusion du premier règlement d'une revendication globale dans le Nord. Il s'agit de la convention définitive concernant la revendication du Comité d'étude des droits des autochtones, paraphée en décembre 1983.

Affaires indiennes et inuit

Le programme national de soutien des bandes, qui complétait le financement de base et les frais généraux, a été mis en application avec une augmentation de 100 p. 100 des fonds destinés à l'administration des bandes. Grâce à cette augmentation, les bandes peuvent embaucher et conserver un personnel compétent ainsi que fournir un financement d'appoint pour des services de consultation sur des questions d'intérêt régional et national.

La publication du rapport Penner et la réponse du gouvernement n'ont pas eu les mêmes répercussions politiques dans les T.N.-O. qu'au sud du 60e. Les Dénés poursuivent avec le gouvernement fédéral la négociation d'une revendication foncière globale, qui comprend la création et la mise en place d'institutions dénées. En outre, les discussions en cours avec l'Alliance constitutionnelle de l'Arctique de l'Ouest ont pour thème l'instauration d'institutions autochtones en vue de l'autonomie politique.

Un groupe de travail sur l'expansion économique, composé de représentants de la Nation dénée, a reçu le mandat d'élaborer une politique dénée en relation avec l'entente de développement économique (Territoires du Nord-Ouest et gouvernement fédéral), la réalisation des grands projets et l'expansion économique des agglomérations.

Étant donné que les fonds octroyés au financement du projet de Norman Wells ne sont pas destinés à l'essor économique et à l'aménagement de cette agglomération, la Région, en collaboration avec les Dénés, a fait une étude pour dresser un plan de formation destiné aux besoins de cette localité. La fin de l'étude est prévue pour avril 1984.

Dans l'Arctique de l'Ouest, la fusion des administrations locales, à savoir les conseils de bande et les conseils d'établissement, a été à l'origine de l'élaboration d'une nouvelle ordonnance sur les localités. Ce document est actuellement examiné pour ratification par les bandes dénées, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Programme des affaires indiennes et inuit.

Affaires du Nord

L'entente de développement économique prévoit l'affectation de 21 000 000 $ répartis sur quatre ans pour stimuler l'expansion économique et le progrès social dans le Nord.

En vertu de cette entente, trois sous-ententes ont été signées dans les secteurs suivants : essor du marché domestique; exploitation des ressources naturelles; utilisation des ressources humaines. Dans ce contexte, un secrétariat a été créé; il a officiellement ouvert ses portes en décembre 1983.

Quatre-vingt accords d'exploration ont été négociés avec les sociétés pétrolières et gazières.

Un comité des retombées économiques pour le Nord a été créé par le Ministre en vue de déterminer et d'observer les retombées provenant de la prospection et de l'exploitation des hydrocarbures dans le Nord. Des dispositions ont été prises pour former ce comité et nommer les agents chargés de cette question.

Le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord a comme objectif de jeter les bases d'une production commerciale et de préparer le transport du pétrole brut et du gaz naturel du Nord.

Le programme fédéral-territorial d'aménagement du territoire a été lancé. Le directeur de ce programme, A.A. Ménard, est installé depuis longtemps dans le Nord.

La surveillance des travaux de construction du pipeline reliant Norman Wells (T.N.-O.) à Zama (Alberta) a continué pendant l'hiver de 1983-1984; des canalisations ont été installées sur une longueur de 587 kilomètres.

Au cours de la saison de prospection, l'on a observé un déplacement des activités minières qui, du Keewatin, ont maintenant lieu dans le district du Mackenzie et ce, afin de rechercher de l'or.

Yukon

Cette région dessert 3 300 Indiens inscrits regroupés en 15 bandes pour une population totale de 23 214 habitants.

Pour cette région, le Ministère dispose de deux bureaux régionaux distincts, celui des Affaires indiennes et inuit et celui des Affaires du Nord, ce qui reflète bien le mandat varié du Ministère.

Faits saillants

La signature d'un accord de principe pour la revendication foncière du Conseil des Indiens du Yukon a été un événement déterminant. Le Cabinet a approuvé l'accord au début d'avril 1984, mais le gouvernement du Yukon et les bénéficiaires ne l'ont pas encore ratifié.

Affaires indiennes et inuit

Des progrès ont été accomplis au sujet de l'achat du quartier Hillcrest où l'on prévoit réinstaller la bande indienne Kwanlin Dun.

Un plan préliminaire a été élaboré pour le règlement de la revendication foncière du Conseil des Indiens du Yukon et pour envisager le transfert des activités du Programme des affaires indiennes et inuit. Un plan d'action touchant la gestion du personnel a été présenté au Personnel (administration centrale) ainsi qu'au Conseil du Trésor du Canada, et à la Commission de la Fonction publique.

Des mesures préliminaires ont été prises pour commencer un projet de planification à l'échelle des agglomérations. Une demande de fonds supplémentaires a été présentée au Conseil du Trésor.

Les bandes préparent actuellement des plans d'investissements, de trois à cinq ans, et trois bandes disposent maintenant de méthodes de gestion à cet effet.

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale et la Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois ont subventionné un plan d'expansion économique régionale pour trois bandes du Nord. La première étape de ce plan est terminée; la deuxième est actuellement réalisée dans le cadre de ce projet pilote.

La Direction du développement social a continué à appuyer les activités et à favoriser la participation des Indiens du Yukon au programme de protection de l'enfance. Elle a secondé le gouvernement du Yukon dans son étude reliée à la révision et à la modification de la **Child Welfare Act** (gouvernement du Yukon).

Par rapport à 1982-1983, il y a eu une augmentation de 50 p. 100 du nombre d'étudiants qui ont participé au programme de formation permettant l'entrée au collège et à l'université.

En 1983-1984, 67 maisons ont été construites dans la Région.

Affaires du Nord

L'organisation chargée de la prévention des incendies a installé un système de détection automatique des orages afin d'assurer une meilleure protection des habitants du Yukon. Cette année, le nombre total d'incendies, soit 198, vient au deuxième rang dans les statistiques, bien que la superficie touchée ait été plus petite que prévue.

Des négociations intensives entre les Affaires du Nord, le gouvernement du Yukon et le Conseil des Indiens du Yukon, en vue d'une entente sur l'aménagement du territoire du Yukon, ont eu lieu cette année. Les représentants des trois parties sont convenus d'une proposition qui précise le processus, le rôle et l'orientation de ce programme. L'entente proposée n'a pas encore été ratifiée.

Le Comité d'examen des directives sur l'exploitation des placers a tenu une audience publique au sujet de l'ébauche des directives, élaborée par le Ministère, Pêches et Océans, et Environnement Canada; les directives ont été préparées en réponse aux préoccupations reliées aux répercussions sur l'environnement de l'exploitation des placers dans les canaux, le lit des rivières et les plaines inondables le long des rivières et des ruisseaux du Yukon. Le Comité s'est rendu dans plusieurs agglomérations du Yukon et a présenté son rapport en décembre.

L'aménagement de la région du Versant Nord a soulevé bien des interrogations en raison d'une demande de construction d'installations portuaires destinées à la prospection à la pointe Stokes et d'un permis d'exploitation d'une carrière près de la pointe King. Un groupe d'étude a été créé pour évaluer les propositions qui, finalement, ont été rejetées.

En vue d'augmenter les retombées économiques découlant de la prospection et de l'exploitation des hydrocarbures, un comité a été créé à cet effet afin de coordonner les activités du gouvernement, des régions et des agglomérations. Ce comité est présidé par un représentant des Affaires du Nord et un représentant du gouvernement du Yukon.

Des progrès majeurs ont été réalisés en vue de la signature d'une entente de développement économique Canada-Yukon, ce qui inclut une étude des perspectives économiques du Yukon et la préparation d'une ébauche de programmes.